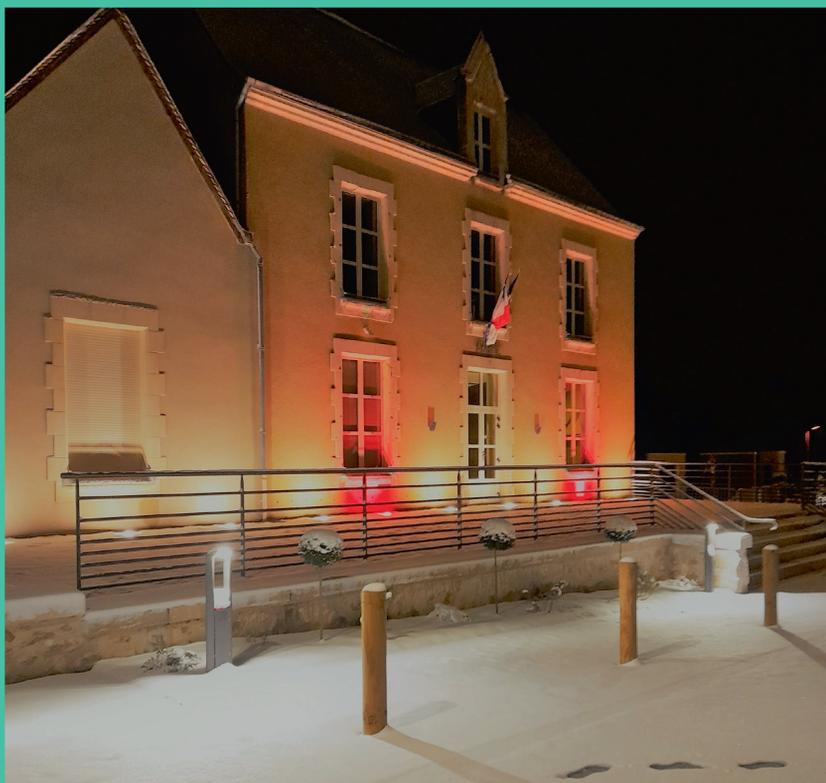
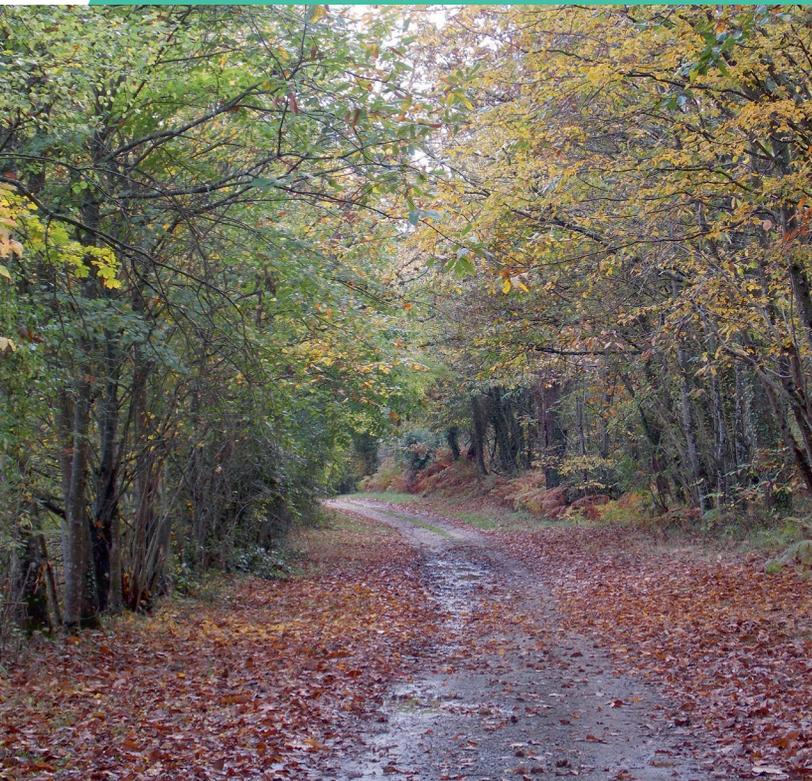


JANVIER 2022

LE CORNÉLIEN



LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT CORNEILLE



sommaire

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SAINT CORNEILLE

le mot du maire

3

les finances

4 | 5

les élus

6 | 7

les commissions

8 | 15

la vie scolaire

16 | 17

la vie locale

18 | 29

les associations

32 | 38

Jeux

39



LA VIE

Octobre Rose

Le Cornélien

Directeur de publication : Michel Pré

Commission de communication :

Malika PLANCHE, Aurélie BARRÉ,

Christelle LEVASSEUR, Éric RAYNAL,

Martine EVRARD, Annick RICHARD, Karine BLIN,

Fabien POIRRIER, Katy GUERIF

Impression : ITF imprimeurs - 02 43 42 00 38

Bulletin tirés à 650 exemplaires.

le mot du Maire



MICHEL PRÉ
MAIRE DE SAINT CORNEILLE

Cela fait un an que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions, malgré la Pandémie Covid 19 qui perdure, l'ensemble de mes collègues élus ont effectué un travail titanesque tant par les réunions mensuelles municipales que par le travail important des commissions validant les projets.

Ainsi, au cours de cette année, nous avons dû traiter un dossier important, l'installation de Charline Devault infirmière libérale le 20 septembre. Toute l'équipe municipale s'est mobilisée pour relever le défi afin que l'ancien café se transforme en deux cabinets et un logement à l'étage.

Mission réussie et je suis très heureux d'offrir un nouveau service de proximité à la population au cœur du village.

D'autres projets ont été réalisés :

- L'aménagement paysagé du centre bourg.
- L'éclairage solaire sur environ 2,8 kms avec la mise en place de 79 luminaires.
- La réfection des voiries des chemins de la Pintièrre, des Vallées, des Bois d'Angers, des Marais.
- La réfection de la toiture de la salle de motricité au groupe scolaire.
- La poursuite des équipements à l'école, avec un nouveau jeu dans la cour des petits et le programme d'équipement informatique.
- La mise en place d'un forage avec arroseur pour le terrain de foot.
- Le lancement du nouveau lotissement (29 lots dont la moitié est réservée) avec la démolition de l'ancienne discothèque.
- Le travail important de la commission communication afin que notre site internet voit le jour début 2022.

Comme vous pouvez le constater l'équipe municipale a travaillé sans relâche pour mener à bien tous les travaux.

Je suis également très heureux de constater que malgré la Covid 19, il y a eu la reprise d'une activité sociale au sein de notre commune, le repas des Aînés, la cérémonie du 11 novembre, le traditionnel vide grenier, la marche rose.

Cette reprise d'activité va nous faire un peu oublier l'année 2020 qui fut très difficile sur le plan psychologique pour l'ensemble de la population, nous laissant entrevoir un petit coin de ciel bleu.

L'année 2022 débutera par le recensement de la population de notre commune, je vous demande de faire un accueil chaleureux à nos deux agents œuvrant dans le village et la campagne.

Je me tiens toujours disponible pour vous recevoir en Mairie, si vous souhaitez échanger ou aborder des sujets concernant Saint-Corneille.

Je voudrais faire un souhait pour que cette année 2022 soit placée sous le signe de la tolérance et du respect d'autrui, je pense tout particulièrement à notre personnel travaillant à la cantine ou sur la cour de l'école qui, depuis la reprise de l'école, rencontre de la part de certains élèves des difficultés à se faire respecter avec une pression de certains parents.

Je vous rappelle que la coupure méridienne est sous la responsabilité de la Mairie, régie par un règlement intérieur évolutif suivant les situations se déroulant au cours de l'année. Ce comportement d'une poignée d'élèves n'est pas admissible et perturbe l'ensemble de la cantine.

Cette période reste encore difficile, chacun demeure légitimement attentif à l'évolution de la Pandémie, de son pouvoir d'achat. L'équipe municipale restera toujours à vos côtés pour vous permettre de vous épanouir dans un cadre que nous souhaitons le plus agréable possible.

Je vous souhaite une bonne année 2022.

Restez encore vigilants tout au long de cette nouvelle année, prenez soins de vous et de vos proches.





LE RÉALISÉ 2020

Vous trouverez ci-dessous par postes de dépenses et de recettes le détail du compte administratif du budget principal pour l'année 2020.



PRÉSENTATION DES CHIFFRES 2020

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		Résultat Reporté 2019	201 435
FOURNITURES	92 011	RECETTES FISCALES	520 801
PRESTATION DE SERVICES	144 845	AUTRES PRODUITS	35 189
FRAIS DE PERSONNEL	340 873	ATTENUATION DE CHARGES	47 098
CHARGES DE GESTION COURANTE	92 515		
ATTENUATION DE PRODUITS	80 701		
		DOTATION DE L'ETAT	319 382
CHARGES FINANCIERES	4 520		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 847		
		PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE DE LA COMMUNE	94 902
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT - AUTOFINANCEMENT			
Total dépenses de Fonctionnement	762 312	Total Recette fonctionnement	1 218 806
Résultat Section Fonctionnement : + 456.495€			

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Résultat Reporté 2019	255 710		
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE	226 755	AUTOFINANCEMENT	
		DOTATIONS FCTVA TLE	463 930
ACQUISITION ET TRAVAUX	577 437	SUBVENTION	139 986
		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 847
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATION EN COURS	17 633
Reste à Réaliser	92 997	NOUVEAUX EMPRUNTS	300 456
		Reste à Réaliser	202 586
Total dépenses d'Investissement	1 152 899	Total recettes d'investissement	1 131 439
Résultat Section Investissement : - 21.461			

Soit un résultat Global de l'exercice 2020 de : + 435 034€

Pour rappel, le résultat dégagé en 2019 était de **201.434 €**.

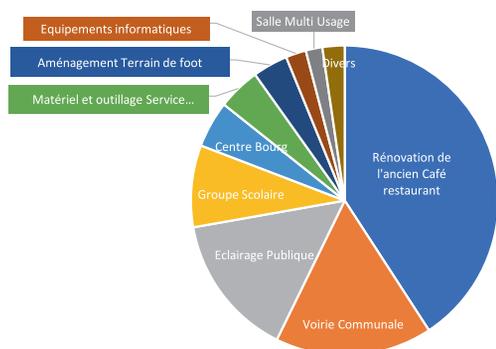
Ce résultat nous a permis de préparer un budget 2021, une nouvelle fois tourné vers l'investissement.

PRESENTATION DES BUDGETS 2021

1 - LE BUDGET PRINCIPAL

Les Grandes lignes du Budget Principal 2021 (en Milliers d'Euros)

★ Ci-dessous le détail par projets, des 515K€ d'investissements 2021 :



DEPENSES		RECETTES	
Section Fonctionnement			
Charges à caractère Général	306	Excédent année antérieure	435
Charges de Personnel	401	Impôt et taxes	486
Atténuation de Produits	81	atténuation de Charges	20
Dépenses Imprévues	23	Produits des services	112
Autres Charges de gestion courante	154	Dotations et Subventions	284
Charges Financières	5	autres produits de gestion	14
Charges Exceptionnelles	1	produits exceptionnels	
Dotation aux amortissement	5		
Prélèvement pour dep. investissement	375		
Total dépenses Fonctionnement	1351	Total recettes Fonctionnement	1351
Section Investissement			
Remboursement capital d'emprunt	127	Autofinancement (prélev. sur fonctionnement)	375
Déficit d'investissement reporté	131	Affectation résultat n-1	21
Dépenses Imprévues	34	Dotations	109
Immobilisations	5	Subventions d'investissement	203
Dépenses d'équipement ★	515	Emprunt	100
		Amortissement	4
Total dépenses d'investissement	812	Total recettes d'investissement	812

Budget présenté à l'équilibre, pour un montant Global de 2.162.929,01€

2 - LE BUDGET ANNEXE ASSAINISEMENT

Le budget Assainissement 2021 est établi à hauteur de 412.579€.

La principale recette de fonctionnement de ce budget, est la surtaxe d'assainissement, prélevée sur vos factures d'eau pour environ 25.000€ par an, à cela s'ajoute 20.000€ de PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif). Cette participation est due lors du premier raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Nous avons décidé d'abonder ce budget de 43.000€ du budget général. En effet, nous avons anticiper des frais exceptionnels liés aux traitements des boues Covid.

Lors du rapport technique de la station d'épuration et du réseau d'eau assaini, il a été constaté une surcharge d'entrée des effluents de l'ordre de 30%. Cette situation est due à un apport anormal d'eau parasite dans le réseau. L'ARS nous a demandé de nous mettre en conformité.

Nous avons d'ores et déjà lancé une étude pour la réalisation de notre schéma directeur. Aux vues de ce contexte, nous serons très certainement contraints d'abonder à nouveau ce budget annexe du budget général pour l'étude et la réalisation de travaux.

3 - LE BUDGET ANNEXE DU CCAS

Le budget CCAS est établi à hauteur de 9.582€ pour 2021. Il est alimenté par une subvention en provenance du budget général. C'est essentiellement un budget de fonctionnement, les principales dépenses sont le repas des aînés, les dépôts de gerbe lors des commémorations, les colis de Noël et les aides sociales.

CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE

Chiffres clés*	2020			2019	2018	2017
	St Corneille en milliers d'€	Euros par habitant	Moyenne de la strate (€/hab)	St Corneille en milliers d'€		
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = B	890	616	789	904	849	834
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	635	439	634	672	621	617
RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)	255	176	155	233	228	217
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	929	643	397	646	226	201
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT = D	804	556	369	743	306	171
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	-125	-87	-27	97	80	-30
Capacité d'autofinancement brute = CAF	262	181	165	233	230	219
Encours de la dette au 31/12/N	435★	301	600	362	81	114
FONDS DE ROULEMENT	325	225	490	287	373	379

*Détail de l'encours de la dette au 31/12/2020 : 360K€ d'emprunt + 75K€ de ligne de trésorerie liée au versement des subventions

LES TAUX COMMUNAUX

Lors du conseil municipal du 10 avril 2021, il a été décidé de maintenir les taux communaux.

Type d'impôt	Taux 2020	Taux 2021
Taxe d'Habitation	-	-
Foncier Bâti	16,43 %	37,15 %
Foncier Non Bâti	37,33 %	37,33 %

Ce taux reprend le taux de la taxe foncière communale de 2020 de 16,43% + 20,72% du taux départemental 2020, afin de compenser la perte de la taxe d'habitation. Cette compensation se traduit par un transfert de la part départementale de la taxe foncière Bâtie.



VOS ÉLUS

Michel
PRÉ



Michel PRÉ, Maire est chargé de :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Gestion du personnel administratif et technique
- Urbanisme et finances communales (budget...)
- Gestion de l'assainissement et du réseau des eaux pluviales
- Suivi des marchés publics et appels d'offres

M^{me} Christelle Levasseur, 1^{re} Adjointe au Maire :

Elle assurera les fonctions et missions concernant :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Contrats liés à l'administratif
- Achats administratifs
- Personnel- ressources humaines, planning du personnel, règlement intérieur
- Finances (budgets, impôts...)
- RGPD

M. Henri Lermenier, 2^e Adjoint au Maire :

Il assurera les fonctions et missions concernant :

- Suivi des travaux
- Personnel technique
- Contrats de maintenance des bâtiments
- Eclairage public
- Voirie agglomération
- Environnement et cadre de vie
- Jeux stade de foot, terrain de tennis
- SPANC

M^{me} Malika Planche, 3^e Adjointe au Maire :

Elle assurera les fonctions et missions concernant :

- CCAS St Corneille
- Centre social LARES
- Restaurant scolaire-vie scolaire
- Personnel restaurant scolaire et ménage
- Associations
- Achats fournitures d'entretien/ produits pharmaceutiques
- Site internet- communications
- SMU

M. Sylvain Barantin, 4^e Adjoint au Maire :

Il assurera en soutien aux adjoints les missions concernant :

- Voirie rurale
- Chemins ruraux
- Collecteurs/fossés

Par arrêté, Michel Pré Maire désigne deux conseillers délégués :

- M^{me} Martine Evrard.
- M^{me} Aurélie Barré.

M^{me} Martine Evrard, conseillère déléguée au Maire :

Elle assurera en soutien aux adjoints les missions concernant :

- Environnement et cadre de vie
- Fleurissement
- Cimetière
- Chemins de randonnées

M^{me} Aurélie Barré, conseillère déléguée au Maire :

Elle assurera en soutien aux adjoints les missions concernant :

- Bulletin municipal Le Cornélien
- Vie scolaire
- Site internet- communications

▲ Christelle
Levasseur



▲ Malika
Planche



▲ Martine
Evrard



▲ Eric
Raynal



▼ Henri
Lermenier



▼ Sylvain
Barantin



▼ Aurélie
Barré



COMPOSITION DES COMMISSIONS

M. Pré, président de droit de toutes les commissions

• Commission urbanisme

Henri LERMENIER (Président délégué)
Gérard BRETEAU, Thierry MONCHATRE,
Martine EVRARD

• Commission travaux, patrimoine, éclairage public, sécurité

Henri LERMENIER (Président délégué)
Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD
Karine BLIN, Michel VIRATELLE, Katy GUERIF
Fabien POIRRIER

• Commission des finances

Christelle LEVASSEUR (Présidente déléguée)
Thierry MONCHATRE, Fabien POIRRIER,
Aurélié BARRÉ, Martine EVRARD

• Commission voiries communales, chemins ruraux, collecteurs, SPANC

Henri LERMENIER (président délégué)
Sylvain BARANTIN, Gérard BRETEAU,
Michel VIRATELLE

• Commission culture, communications, site internet, animations

Malika PLANCHE (Présidente déléguée)
Aurélié BARRÉ (Vice-présidente)
Christelle LEVASSEUR, Eric RAYNAL,
Martine EVRARD, Annick RICHARD, Karine BLIN,
Fabien POIRRIER, Katy GUERIF

• Commission environnement et cadre de vie

Henri LERMENIER (Président délégué)
Martine EVRARD (Vice-présidente)
Katy GUERIF, Fabien POIRRIER, Michel VIRATELLE,
Malika PLANCHE, Christelle LEVASSEUR

• Commission vie scolaire (restaurant et école)

Malika PLANCHE (Présidente déléguée)
Aurélié BARRÉ, Karine BLIN, Eric RAYNAL,
Thierry MONCHATRE

• Commission délégation service public

Titulaires

Christelle LEVASSEUR, Henri LERMENIER,
Thierry MONCHATRE

Suppléants

Gérard BRETEAU, Sylvain BARANTIN,
Michel VIRATELLE

• Commission d'appel d'offre, jurys de concours

Titulaires

Henri LERMENIER, Christelle LEVASSEUR,
Katy GUERIF

Suppléants

Malika PLANCHE, Martine EVRARD,
Gérard BRETEAU

• CCAS

Membres au titre de représentants du Conseil Municipal

Malika PLANCHE, Annick RICHARD,
Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE,
Françoise CHARTIER, Nadine EGGER

• Commission des Impôts -CCID

Au titre de la taxe foncière

Sylvain BARANTIN, Eric GEORGE, Alain DIVARE,
Marie-Ange PEAN, Béatrice CAILHAU,
Pascal CLEMENT, Emmanuel DULUARD,
Loïc DELANGLE

Au titre de la taxe d'habitation

Jacky PISSOT, Michel VIRATELLE, Gérard BRETEAU,
Jean-Pierre ERNANDES, Fabien POIRRIER,
Didier FROGER, Claude GEVEAUX, Guy SAVARRE

Au titre de la CET

Stéphane PASQUIER, Pascal BEAUDOUX,
Gilles JOB, Alex GENTIL

Au titre extérieur de la commune

Bernard COUDRAY, Arsène DIVARÉ





LE CCAS À SAINT CORNEILLE

Il est composé de membres du conseil municipal et membres externes, il est présidé par le Maire.

Le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs missions :

- aider financièrement les Cornéliens en difficulté. Ils doivent contacter au préalable le service social de la circonscription départementale qui fera une évaluation sociale. Un dossier unique pourra être élaboré par le service social. La demande d'aide sera ensuite présentée aux membres du CCAS. Après une étude de la situation, une aide financière pourra ou non être allouée.

- proposer des moments festifs et conviviaux afin de permettre aux aînés aux élus et aux membres du CCAS de la commune de se rencontrer. Cette année, le traditionnel repas des aînés a pu être organisé le 10 octobre. Malheureusement, le goûter de Noël a été annulé pour faire suite aux recommandations préfectorales. Un colis de Noël, a été distribué pour tous les Cornéliens de plus de 65 ans. Ces colis sont composés de produits achetés à l'épicerie et à la boulangerie du village. Une distribution en porte à porte a été faite par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

- organiser les commémorations :

La commémoration du 8 mai a eu lieu en comité restreint suite aux restrictions sanitaires.

La commémoration du 11 novembre quant à elle a permis de réunir les anciens combattants, les élus, les habitants et des enfants de l'école accompagné de Mr Louvet dont deux poèmes ont été lu sur le thème de la paix. Mr Gilbert Paulin a souhaité faire une intervention pour honorer la mémoire des soldats morts durant la guerre de 1870-1871. Mme Marietta Karamanli députée a assisté à cette cérémonie. Ce temps de souvenir a été l'occasion de décorer Mr Roger Legras et Mr Raymond Fouquet de la médaille du souvenir pour leurs engagements.

Membres au titre de représentants du Conseil Municipal sont :

Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal sont :

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER, Nadine EGGER



L'INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

Les Postes Informatiques des enseignants

Suite à l'installation de la fibre au sein de l'école, nous avons dû procéder à une mise à jour des ordinateurs portables des enseignants. Il a été dressé un état des lieux, par un prestataire informatique, et décidé de faire évoluer 5 PC sur 7 (passage en Windows 10 et SSD).

L'appel à Projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE)

En février 2021, Monsieur Louvet nous informait que notre commune pourrait peut-être bénéficier de subventions de matériels informatiques dans le cadre de l'appel à projet, lancé par l'éducation nationale, pour un Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires (SNEE). Nous nous sommes donc emparés du sujet et avons défini les besoins de l'école dans ce domaine. Le 26 mars 2021, nous déposons notre projet sur le site du Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports.

Nous avons été informés le 21 juin 2021, que notre projet avait été retenu dans le cadre de la première vague d'appel à projets.

Après avoir réactualisé les devis, nous avons validé, en conseil municipal le 9 septembre 2021, les acquisitions suivantes :

- Une valise et 15 tablettes pour un montant de 5.644 € HT – 6.772,80 € TTC
- Un TBI (tableau Blanc Interactif) avec ordinateur portable pour un montant de 3.991,50 € HT – 4.789,80 € TTC

Soit un budget total HT de 11562.60 € sur lequel nous attendons une subvention de 8093 € soit 70%

La contrepartie de ce conventionnement SNEE, est que l'école doit équiper l'ensemble de ses classes du logiciel e-primo. Les installations devraient avoir lieu durant les vacances de Noël.

Toutes les classes seront donc munies d'un TBI, et l'école disposera d'une classe mobile performante.

ENVIRONNEMENT | CADRE DE VIE

CHEMIN PEDESTRE

Vous êtes de plus en plus nombreux à emprunter les chemins pédestres. Nous travaillons actuellement sur un parcours qui relierait Saint Corneille Savigné l'Evêque, une convention est en cours de signature entre l'exploitant agricole, le propriétaire et la section rando pour passer en bordure de rivière au lieu-dit « la Houssaye », ce qui évitera de longer en partie la route D20 bis qui est très passagère. (Travail effectué avec Jean Luc Mottay président de l'association des croq'Sentiers de Savigné l'Evêque). Ce circuit permettra de rejoindre Savigné l'Evêque, Sillé-le Philippe, Saint-Corneille et une partie des communes voisines.

D'autre part, nous avons signé une convention avec un propriétaire et un locataire en côté de la ligne LGV route de La Boulaye. Ce chemin a été balisé avec l'aide de l'association des Croq'sentiers. Une journée formation balisage proposée par Le Perche Sarthois en octobre a été organisée. (Certains chemins sont sur des terrains privés obligeant à signer une convention autorisant le passage).

Quelques consignes sont à respecter : restez sur les chemins balisés ne faites pas de feu et ne jetez ni mégots, cigarettes ou allumettes, ne campez pas, respectez la propreté des lieux en emportant vos déchets, n'effectuez pas de cueillette, n'effrayez pas les animaux et refermez bien les barrières derrière vous, tenez votre chien en laisse.

DU RESPECT DE CES CONSIGNES, DEPEND LE MAINTIEN DE CES AUTORISATIONS



CIMETIERE

Nos employés communaux mettent tout en œuvre pour avoir un cimetière propre. Dernièrement ce sont les tombes militaires de la guerre de 1870/1871 qui ont été nettoyées et repeintes. La municipalité a souhaité installer une stèle au monument aux morts ainsi qu'une plaque au cimetière en mémoire des soldats morts au combat.



PARC

Pour faire suite à une demande formulée par les assistantes maternelles et afin de sécuriser le parc de jeux sur le parking de l'école, une clôture a été posée par nos agents techniques (coût 884.68 € TTC).



Petit rappel veuillez respecter les places de stationnement. « Penser aux enfants » Lotissement de Bellevue une maisonnette avec toboggan sera posée premier trimestre 2022.

PROJETS 2022

Afin d'éviter des arrêts de voiture sur trottoir, passage clouté une réflexion est menée. Le multi sport (city stade) la commission travaille sur ce projet, des devis ont été demandés.

IMPLANTATION D'UNE STRUCTURE DE JEUX DANS LA COUR DES MATERNELLES

Le projet d'installation d'une structure de jeu à l'école a été impacté par la pandémie.

En effet, le conseil municipal devait valider le devis de la structure en mars 2020, seulement avec la période de confinement, nous avons décidé de reporter cet investissement. A la rentrée de septembre 2020, les conditions sanitaires ne permettaient pas aux enfants de pouvoir accéder aux jeux sur la cour d'école. Nous avons donc attendu que la situation sanitaire s'améliore pour présenter à nouveau le devis d'acquisition au conseil municipal.

En mars 2021, nous avons envoyé la commande à la société Agora Collectivités pour un montant total HT de 8.771,96€, soit 10.526,35€ TTC. Le jeu a été installé sur un sol souple durant l'été 2021

Le jour de la rentrée de septembre 2021, les enfants étaient très heureux de grimper et de jouer sur la structure, ils devaient faire preuve de patience pour y accéder, car il y avait foule à la récréation !





FLEURISSEMENT

La commission a décidée de ne pas renouveler le concours des maisons fleuries pour l'année écoulée. L'aménagement du centre bourg est terminé, nous avons dû poser des grosses pierres pour éviter le passage de roue des véhicules sur la pelouse. La commission environnement cadre de vie met tout en œuvre pour mettre en valeur notre centre bourg et les entrées de notre village avec un panache de fleurs. Malheureusement, nous déplorons des dégradations arbre arraché et cassé ainsi que des fleurs piétinées. Un nouveau parterre parking des écoles a vu le jour, les plus anciens ont eu droit à un relooking, rue des Iris, rue de la Charmille, rue des Lilas et allée des Hortensias.

Merci à nos employés communaux qui ont toujours bon œil pour l'arrosage.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille tous les midis les enfants des classes maternelles et primaires. C'est en moyenne 140 enfants qui y déjeunent chaque jour. Pour permettre aux enfants d'être accueillis dans des bonnes conditions deux services sont mis en place. Un premier service est réservé aux élèves de maternelles ainsi que les élèves de la classe de M. Louvet, puis un second service pour les autres élèves des classes primaires.

Ce sont sept agents communaux qui assurent chaque jour l'accompagnement et la surveillance des enfants sur cette pause méridienne. Merci à Céline, Elisabeth, Edwige, Marie Noël, Catherine, Elodie, Martine qui s'investissent tous les jours auprès des enfants.

Actuellement, les repas sont confectionnés par la société API dans la cuisine centrale de Mondeville puis sont acheminés chaque jour au restaurant scolaire. Maria et Elisabeth sont chargées par la société API d'assurer les tâches liées à cette restauration collective. Nous pouvons les féliciter de leur investissement au quotidien.

La société API a en charge la gestion du restaurant scolaire jusqu'en juin 2022, date à laquelle son contrat prendra fin. En début d'année prochaine une nouvelle consultation sera lancée pour faire le choix d'un prestataire pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

UN SITE INTERNET ET UNE APPLICATION MOBILE EN 2022

Faisant partie de notre programme électoral, le projet de création d'un site internet pour notre commune, était une volonté forte de l'équipe municipale actuelle.

Nous voulons renforcer la communication avec la population.

Malheureusement la pandémie a retardé le lancement de ce projet sur 2020.

En mai 2021, nous l'avons relancé et avons créé un groupe de travail spécifique, composé des élus suivants : Christelle Levasseur (référente), Malika Planche, Aurélie Barré, Martine Evrard, Annick Richard, Karine Blin et Fabien Poirrier.

Après 3 réunions de travail intenses, nous avons terminé la rédaction d'un cahier des charges sur la création d'un site internet et d'une charte graphique. Ce document a été transmis à 4 prestataires que le groupe de travail avait sélectionné au préalable.

La date limite des réponses était fixée au 09/09/2021, les 4 entreprises ont répondu.

Après analyses techniques et financières des offres, la société a3web « MonClocher.com » a été retenue, le devis a été accepté lors du conseil municipal du 14 octobre 2021 pour un montant de 9.670€ HT soit 11.604€ TTC.

Le travail sur la création d'un logo et d'une charte graphique a déjà fait l'objet de 4 réunions.

Une fois le graphisme choisi, nous allons entamer le travail sur le site internet à proprement parlé.

Nous espérons une mise en ligne du site internet au cours du premier trimestre 2022.

Une fois le site actif, la société a3web travaillera sur une Appli Mobile qui sera disponible sous Android et Apple Store. Cette application smartphone vous permettra de recevoir des notifications de la municipalité (alerte météo, signalement de travaux de voiries, informations diverses).

Hâte de pouvoir communiquer avec vous via ces nouveaux outils !

LA FIBRE DÉPLOYÉE À ST CORNEILLE

Depuis février 2021, la Fibre est présente sur notre territoire communal, avec 592 locaux raccordables.

Si vous souhaitez tester l'éligibilité à la fibre de votre habitation, nous vous invitons à consulter le site <https://lafibrearrivechezvous.fr/>.

Si votre adresse est matérialisée par une pastille verte, cela signifie que vous pouvez bénéficier d'un accès Fibre. Afin que votre maison soit raccordée vous devez **souscrire un abonnement auprès d'un des 13 opérateurs suivants** : Bouygues, Coriolis, Free, iBloo, k-net, nordnet, Orange, Ozone, SartheFibre, SFR, Telwan, VideoFutur et We Access Group.

Aujourd'hui, vous avez le choix entre les opérateurs nationaux et les opérateurs de proximités.

Les bâtiments communaux profitent déjà de la vitesse de la Fibre, puisque nous avons raccordé 4 sites à la Fibre : la Mairie, l'école, l'atelier municipal et le stade de foot.

Nous avons profité de cette nouvelle technologie, pour faire évoluer notre réseau télécom, nous sommes passés en téléphonie sur internet (IP) avec de nouveaux postes téléphoniques, et nous avons également revu le wifi de nos bâtiments. Ces investissements permettront de baisser nos charges de fonctionnement dans les années suivantes.

LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS !

L'action engagée par le Conseil départemental, permettra à tous les Sarthois d'avoir accès à une connexion Internet Très Haut Débit, d'ici la fin 2022, grâce au réseau de fibre optique départemental.

Avec 281 communes sarthoises impactées, sur 341 concernées, dont 207 couvertes à plus de 80 %, la Sarthe se positionne aujourd'hui comme le département le plus avancé des Pays de la Loire en matière d'accès à la fibre optique.

En choisissant de raccorder en priorité les territoires les plus isolés, le Conseil départemental confirme sa volonté de participer à la transition numérique actuelle. Cela a été rendu possible grâce aux financements du Département et des Communautés de communes, avec le soutien de la Région, de l'Europe et de l'État.

La fibre pour quels usages ?

La fibre permet, en simultané, tous les usages en un même point. Télétravail, divertissement, télé médecine, visio... avec la fibre, plus de problèmes de connexion ! Les treize opérateurs présents sur le réseau proposent des offres, à chacun de choisir celle qui lui paraît le mieux adaptée, les débits sont symétriques, le Wifi plus performant, la possibilité de multiples connexions est accrue.

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique. Il suffit de rentrer votre adresse pour savoir, via une cartographie interactive, si vous êtes éligible. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suit en temps réel le déploiement du Très Haut Débit.

Attention : pour être relié à la fibre optique, il faut exprimer la demande en souscrivant un abonnement auprès d'un des opérateurs présents sur le réseau. C'est ensuite celui-ci qui opérera le raccordement au réseau Sarthe Numérique.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAEP)

Regroupant les communes de Montfort le Gesnois, Saint Mars La Brière, Saint Corneille et Fatines.

L'année 2021 a été marquée par des travaux importants sur le Château d'Eau de Montalon. En effet le filtre à sable sortant du forage a percé. Il a fallu dans un premier temps effectuer une réparation provisoire nécessitant un arrêt de production d'une semaine au printemps. Puis, son remplacement a été effectué en octobre avec un arrêt programmé de deux semaines. Durant ces deux arrêts nous avons dû racheter de l'eau au syndicat voisin et l'acheminer par des canalisations de liaison entre nos deux syndicats (coût de l'opération 85 000 € ttc).

Pour les abonnés les arrêts ont été totalement transparents avec peut-être dans certains secteurs une légère baisse de pression au robinet.

Nous avons également lancé le programme de remplacement des canalisations PVC générant des CVM (chlorure de vinyle monomère) suivant le plan correctif de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui nous demandait d'effectuer les travaux dans un délai de deux ans.

Un premier tronçon d'environ trois kilomètres sur la commune de Montfort le Gesnois a été remplacé en 2021 (coût de l'opération 245 000 € ttc), un deuxième tronçon plus important sera effectué sur l'année 2022.



Le Président Michel Pré



URBANISME

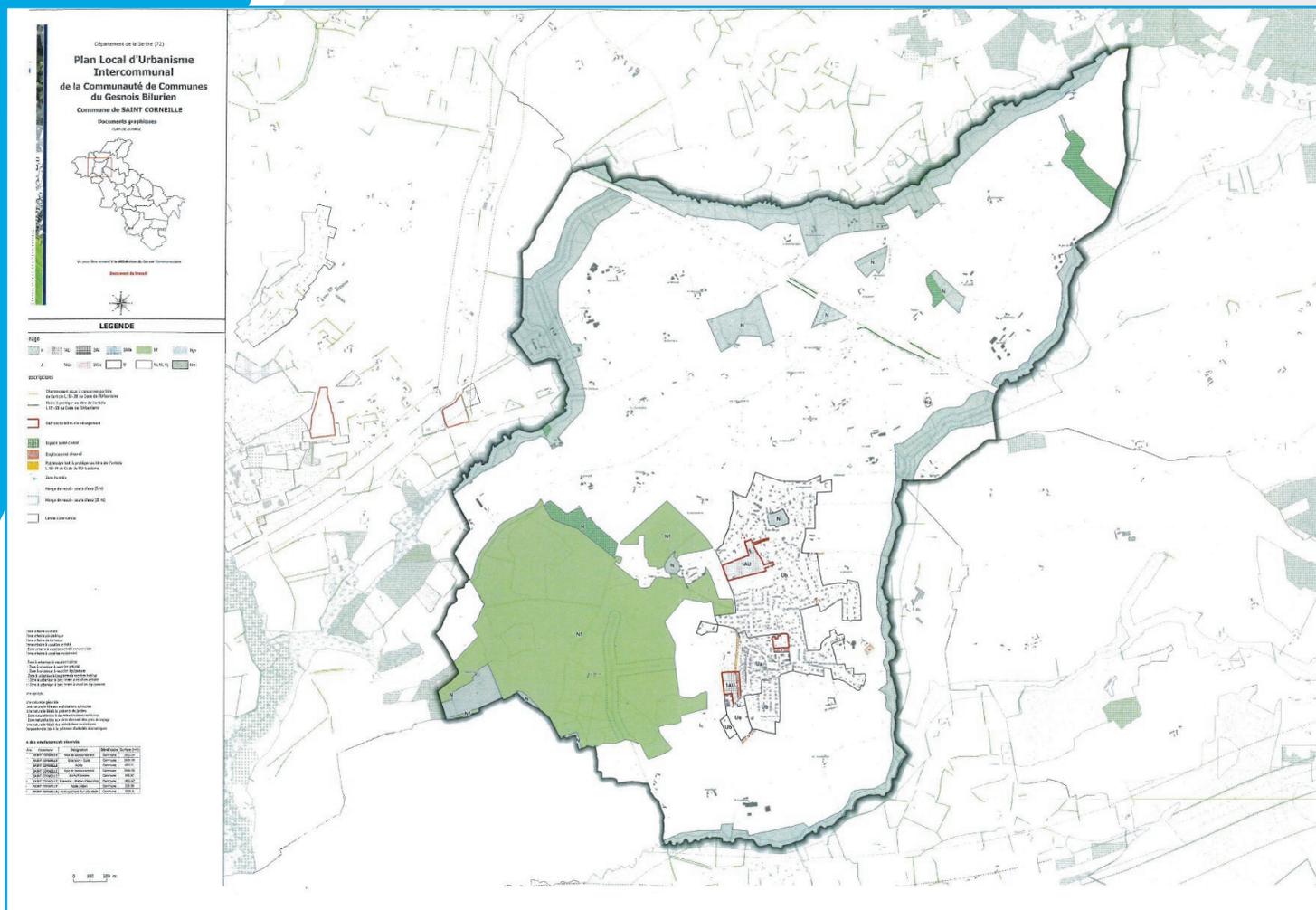
Point sur le PLUI (Plan local urbanisme intercommunal)

Nous avons reçu le nouveau plan de Zonage en juin 2021. J'ai pu exprimer mon différend sur la zone urbanisée des Hauts de Bellevue route de Savigné l'Evêque. Celle-ci avait été classée en Z-2AU et bloquait les constructions pour les 10 ans à venir ne laissant plus que 8000 m² de terrain de disponible après la construction des 29 lots en cours de construction.

Trop peu pour une commune comme Saint Corneille voulant se développer afin d'assurer la pérennité de nos équipements actuels et notre école.

J'ai obtenu que cette zone soit modifiée en Z-1AU permettant ainsi le déblocage d'environ 3 ha supplémentaires.

Nous devrions valider ce PLUI auprès des services de l'état et du Préfet dans le 2^e semestre 2022.



Rappel des réglementations :

- **Stationnement** : Lors d'une construction ou modification de clôture demander à la Mairie une demande d'alignement avec votre plan et prévoir devant votre portail une aire de stationnement permettant de stationner 2 véhicules en dehors du domaine public.
- **Clôtures** : La hauteur maximale des clôtures ne pourra excéder 2 mètres.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

ACTUALITÉS ET RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES 2021

- Mobilisation des 23 communes membres permettant l'ouverture d'un centre de vaccination Covid 19 sur la commune de Saint Mars la Brière répondant ainsi aux attentes de l'ARS avec 240 doses d'injectées par semaine à l'ouverture pour finir avec 665 doses par semaine.
- Convention territoriale globale (CTG) qui permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social de territoire partagé au plus près des attentes des familles en collaboration avec la CAF.
- Priorisation du développement économique afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.
- Modification des ateliers communautaires en nouveaux bureaux pour réunir les agents sur un même lieu.
- Piscine Sittelia des travaux ont été engagés pour permettre de rénover la tour toboggan ainsi que de gros travaux d'entretien.
- La poursuite du déploiement de la fibre optique pour qu'à l'orée 2022 tout notre territoire soit complètement desservi.
- Le pôle enfance jeunesse a proposé une multitude d'activités tout au long de l'été avec 12 départs en séjour, 10 sites d'accueils de loisirs.
- La poursuite des travaux pour l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) avec un calendrier permettant en avril 2022 son approbation par le conseil communautaire et un PLUI exécutoire en juin 2022.
- Les travaux pour la nouvelle Ecole de Musique seront terminés fin 2021 avec une ouverture en janvier 2022. Cette école sera composée de cinq salles de formation, une salle de concert, une salle de musiques actuelles, un bureau de direction et une zone d'accueil/caféteria. Le coût de la réalisation 847 000 € TTC, Divers financements 721 384 €. Reste à charge à la CDC 125 000 €.

Michel Pré Vice-président

FLASH INFOS DU MAIRE

INCIDENCES DU DÉPART DE FATINES VERS LE MANS MÉTROPOLE

Le conseil municipal de Fatines a décidé par délibération d'adhérer au Mans Métropole le 1er janvier 2022.

Cette adhésion a un impact financier sur les communes du Gesnois Biluriens. En effet, l'étude faite au printemps 2020 par un cabinet conjointement avec Le Mans Métropole et Fatines fait apparaître une baisse significative de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et particulièrement pour deux communes Saint Corneille et Savigné l'Evêque.

L'impact pour notre commune atteindrait - 7 200 € en 2023 et - 12 100 € à partir de 2024 (essentiellement sur la part principale de la Dotation Nationale de Péréquation) soit une baisse proche de 20%.

Cette baisse aura obligatoirement un impact sur les investissements communaux.

Avec une pointe d'humour vers nos amis Fatinois la commune de Saint Corneille participera financièrement au passage d'un ou deux bus par jour sur Fatines.



TRAVAUX

REHABILITATION DU CORNELIEN

Fin 2020, la question est posée sur une possible nouvelle utilisation du bâtiment Le Cornélien. Vide depuis plus de cinq ans, cette bâtisse datée des années 1650 a besoin de revivre. Après une première étude estimative en Novembre, le conseil municipal décide de lancer une consultation d'entreprise dès le mois de Janvier 2021. En Mars, le dossier est bouclé, les subventions acceptées et les artisans retenus.

Pendant le mois d'Avril, les travaux de démolition et d'évacuation des doublages intérieurs et des cloisons se poursuivent, de même que la dépose de l'électricité et de la plomberie. Les passages de portes intérieures sont agrandis ou créés, le plancher de la cave est abaissé de 40 centimètres pour obtenir un sol de même niveau, l'ancienne cuisine vétuste à l'arrière est démolie. Les travaux s'enchaînent alors pour tous les corps d'état, du maçon au peintre.

L'ancienne cuisine est reconstruite, plus petite pour créer un sas d'entrée et un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite et à l'usage des deux locaux.

A l'étage, côté Grande Rue, le logement a subi le même sort ; démolition de l'isolation, des cloisons et plafonds, renouvellement de l'installation électrique, de la plomberie, des sanitaires et de la peinture.

Novembre a vu les derniers intervenants avec le ravalement de l'ensemble, les raccordements individuels d'Enedis et diverses finitions.

Aujourd'hui le bâtiment se compose, au rez de chaussée de :

- Sas d'entrée et sanitaire pour une surface de 11 m²
- 2 locaux comprenant 2 pièces pour une surface de 38 et 40 m²

A l'étage, un appartement de 45 m² et un cellier de 4 m² avec entrée indépendante accessible par la tour et son escalier hélicoïdal.

Le local côté Allée des Hortensias est occupé par une infirmière libérale Mme Charline Devault depuis le 15 Septembre 2021 pour répondre à toutes vos demandes. Concernant le local voisin, nous sommes en pourparler avec des intervenants du milieu médical.

Nous remercions les entreprises locales qui ont œuvré à la réussite du projet à savoir :

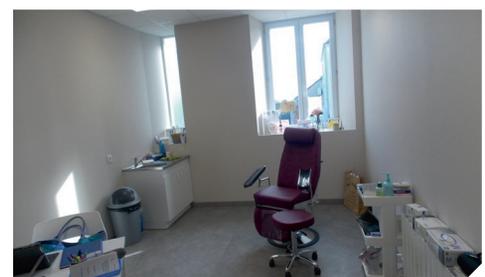
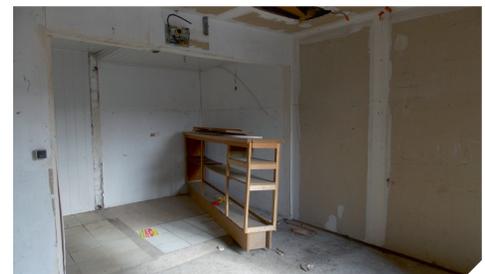
LEMEE-HAMEAU pour la maçonnerie et le ravalement.

MEDARD Christophe pour la charpente et la couverture.

PASQUIER Stéphane pour les menuiseries, le placo-isolation, les faux-plafonds et les sols.

GASCHE Antoine pour l'électricité, le chauffage et la plomberie-sanitaire.

DUBIED Manuel pour la peinture.



FORAGE DU STADE

L'arrosage des terrains de sport à l'aide d'arroseurs raccordés au réseau public d'eau potable est coûteux et la saison d'arrosage est de plus en plus longue avec des périodes de fortes chaleurs. Aussi, le conseil municipal a choisi d'investir dans un forage. Après une étude de recherche d'eau, un point a été détecté dans un angle du terrain de football. Le forage est descendu à une profondeur de 36 mètres pour un débit annuel estimé à environ 1000 m3.



La réalisation a été concrétisée en 3 jours et apporte toute satisfaction depuis, de même que le bilan financier.

Les travaux ont été menés par l'entreprise CISSE.

Montant HT : 4900.00
TVA 20% : 980.00
Montant TTC : 5880.00

REFECTION DE LA COUVERTURE DE L'ANCIEN PREAU MATERNELLE

Cet ancien préau reconverti depuis quelque temps en salle de motricité présentait des rétentions d'eau sur sa toiture terrasse vieille d'au moins trente ans. Pour éviter les problèmes d'infiltration, le conseil municipal a décidé de réaliser, sans démolition, une ossature bois à faible pente entre les acrotères. L'ensemble a été recouvert de tôles nervurées de couleur ardoise, totalement invisibles depuis la cour.

Tous les accessoires en zinc et les solins d'étanchéité ont été refaits.

Le chantier a été réalisé par l'entreprise MEDARD.

Montant HT : 9507.30
TVA 20% : 1901.46
Montant TTC : 11408.76

PARKING DU CIMETIERE



Le parking du cimetière Sud a été créé lors de son agrandissement voici quelques années et revêtu d'une forme en pierre de Voutré. Afin de stabiliser cet ensemble, le conseil municipal a opté pour une finition pérenne avec un reprofilage général, la pose de bordures complémentaires et un revêtement bicouche à l'émulsion de bitume. Par ailleurs, trois nouvelles places de stationnement sont créées à gauche du grand portail ; ce qui amène l'ensemble à treize emplacements dont une réservée aux personnes à mobilité réduite.

La redistribution des places permet la création d'une voie centrale pour respecter le sens giratoire et faciliter l'usage du point d'apport volontaire aux automobilistes.

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS.

Montant HT : 7164.75
TVA 20% : 1432.95
Montant TTC : 8597.70

L'ÉCLAIRAGE SOLAIRE

- 18460 Kwh produits
- 6.40 tonnes de CO2 économisés.

ACHAT DE MATERIEL ATELIER

Pour les besoins de notre atelier municipal, le conseil municipal a investi dans les matériels suivants :

- Un broyeur d'accotement Gyrax permettant un nettoyage propre de nos fossés, talus et accotements.

Montant HT : 7190.00
TVA 20% : 1438.00
Montant TTC : 8628.00

Un aspirateur à feuilles d'occasion, indispensable pour la récupération efficace d'une importante quantité de matière.

Ces outils sont aujourd'hui indispensables pour les travaux de notre commune grandissante et permettent de minimiser les appels à la sous-traitance souvent débordée. Ces équipements permettent aux agents techniques d'être autonomes dans les tâches à effectuer.

REFECTION DES VOIES COMMUNALES

Au troisième trimestre de l'année 2020, le conseil municipal a réalisé une visite des routes communales.

Ce constat a mis en évidence un besoin global de réfection au vu de nombreuses dégradations des revêtements et des bas-côtés.

Début 2021 le projet est chiffré et adopté par le conseil municipal. Il concerne les voies des Grands Bois d'Angers, de la Pintièrre, des Vallées et des Marais. Après une mise à la cote des tampons, une finition en Easycold a été réalisée. Ce produit avait été testé sur le virage de la Pintièrre depuis plus d'un an et a prouvé sa résistance aux nombreux passages. Puis des marquages ont été opérés pour réaliser des chicanes de ralentissement afin de limiter la vitesse dans les longues lignes droites.

A terme, une signalisation complémentaire est envisagée sous forme de panneaux Stop ou Cédez le passage à divers endroits.

Travaux réalisés par Ent. COLAS

Montant HT : 61793.85
TVA 20% : 12358.77
Montant TTC : 74152.62





ECOLE PUBLIQUE

ECOLE PUBLIQUE DE SAINT CORNEILLE :

34, Grande rue – Tél. 02 43 27 52 89
Courriel : ce.0720651s@ac-nantes.fr – Blog : <http://classece.canalblog.com>
Horaires : 8h45-11h45 et 13h30-16h30
Accueil : à partir de 3 ans



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE COMMUNAUTAIRE "LA MARELLE"
Horaires : 7h15-8h45 et 16h30-18h45
Tél. 02 43 27 97 00

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL : Tél. 02 43 27 97 00

COLLÈGE DE SECTEUR : Wilbur Wright de Champagné
Tél. 02 43 89 52 01 - <https://clg-wwright.sarthe.e-lyco.fr/>

ORGANISATION 2020/2021 :

PS-MS : M^{me} ROSSIGNOL Stéphanie ou M^{me} OBBA Alexandra, assistée de M^{me} GOUPIL Nathalie

MS-GS : M^{me} ROBINEAU Marie, assistée de M^{me} MAILLARD Coralie

GS-CP : M^{me} PASTOR Chantal, assistée de M^{me} PINTHON Edwige

CP-CE1 : M^{me} KRIZEK Anne-Sophie

CE1-CE2 : M. PAULOIN Hugues

CE2-CM2 : M^{me} RAOUL Géraldine

CM1 : M. LOUVET Fabrice, Directeur et M^{me} BRILLAND Justine (le lundi)

soit 7 classes pour 175 élèves

Inspecteur de l'Education nationale, circonscription Le Mans Est : M. MONBRUN – 02 43 84 74 74

Centre Médico-scolaire : Médecin scolaire et M^{me} LEBLOND Fabienne (infirmière) : 02 43 89 18 20

Réseau d'aides aux enfants en difficultés (R.A.S.E.D.) de Champagné : 02 43 89 09 31

M^{me} DAVERAT (Psychologue) – M^{me} LORIEUX (Rééducatrice)

3 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) :

Mesdames KARAL-COUTABLE Songül, MAIGNANT Fabienne, MOREL Héléne



L'ÉCOLE, C'EST AUSSI :

- une **BCD** (Bibliothèque-Centre-Documentaire), une **salle d'activités**, une salle de motricité, 7 classes équipées de **vidéoprojecteurs interactifs**, 2 cours et 1 préau, une salle de motricité.
- une association scolaire « **Accolade** » qui finance la plupart des sorties des élèves.
- un accueil périscolaire communautaire "**La Marelle**", un **restaurant scolaire** communal.
- un **groupe de parents élus au Conseil d'Ecole** : Mesdames **BANNIER ; BLANCHARD ; BLIN ; CHARLOT-PEYRAMAYOU ; COLAS, GARRIGUES-LOUCHE ; GAUDRÉ-POLIGNÉ ; POTIER ; ROBIN ; Monsieur GAUDRÉ ; parents.elus.stcorneille@gmail.com**
- une **Association de Parents** très active qui soutient l'école : ape.stcorneille@gmail.com

LES MOMENTS FORTS DE 2021/2022 :

A la grande satisfaction de tous, les activités vont pouvoir reprendre :

Pédagogiques : Prix des lecteurs de l'école de Saint-Corneille : L'école organise son **10e « Prix des Lecteurs »** avec le soutien de l'Association des Parents d'Elèves.. En juin 2022, chaque enfant sera amené à voter pour son livre préféré.

Culturels : Projet « musique » avec la collaboration de la Communauté de Communes du Gesnois-Bilurien qui met à disposition un intervenant pour 4 classes (PS-MS, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM2), **Projet « arts-plastiques »** avec une intervenante Lucie Vandeveld, illustratrice (PS-MS, PS-GS, GS-CP), **Projet « théâtre »** avec Adélie TRUILLET (CP-CE1), **spectacles vivants** à Coulaines.

Sportives : Natation à la piscine Sittellia (de la GS au CM2)

Visites : Journée d'accueil au collège de Champagné (CM2) – Classe découverte Moyen-âge à Doué en Anjou (49) du 4 au 7 avril 2022 (CM1 et CM2) ; **Visite de l'église** de Saint-Corneille (GS-CP)

Prévention : formation des médiateurs de récréation (CM), atelier « éducation à la sexualité » (CM2) avec M^{me} LEBLOND Fabienne, infirmière de l'Education nationale.

Des informations, des photos, des vidéos sur le blog de l'école : <http://classece.canalblog.com>

DATES À RETENIR :

- **La Fête de l'école aura lieu le dimanche 26 juin 2022** : c'est toujours un grand moment dans la vie de la commune ; n'hésitez pas venir vous y détendre en famille. Les bénéfices de cette journée alimentent les caisses d'Accolade. Les billets de souscription seront en vente à l'école et auprès des enfants.



COUP DE PROJECTEUR SUR : LES ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH)

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (**AESH**) sont des personnels sous contrat de droit public chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de **favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap**, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

Ainsi, pour notre école, **Mesdames KARAL-COUTABLE, MAIGNANT et MOREL** permettent aux élèves qu'elles accompagnent d'acquérir ou de renforcer leur autonomie, d'accéder aux savoirs et de participer aux activités de la classe et de l'école.

Pour cela, elles savent faire preuve de nombreuses qualités telles que **l'écoute**, la

patience, l'empathie, un bon relationnel, un intérêt pour le travail avec les enfants, le goût du travail d'équipe ainsi que d'une **grande adaptabilité**.

INSCRIPTIONS POUR 2022/2023

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2022 se font auprès du Directeur, à partir de début mars, chaque jour avant 8h35 ou à partir de 16h30 et le lundi toute la journée. Prendre rendez-vous au préalable (02 43 27 52 89).

Pour les enfants de maternelle, ceux-ci devront impérativement avoir 3 ans faits avant le 1er janvier 2022 et être propres.

VACANCES SCOLAIRES POUR 2021-2022 ÉCOLES ET COLLÈGES - ZONE B

- Hiver : du 04/02 au 21/02/22
- Printemps : du 08/04 au 25/04/22
- Congés de l'Ascension : du 24/05 au 30/05/2022
- Été : mardi 07/07/22
- Rentrée 2022 : jeudi 01 septembre

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



ACTEURS ÉCONOMIQUES

CABINET INFIRMIER CHARLINE DEVAULT

C'est la grande nouveauté qui anime l'activité de notre centre-bourg depuis l'automne : l'arrivée d'un cabinet infirmier en exercice libéral par Charline DEVAULT !

Le cabinet est installé rue des hortensias dans l'ancien café-restaurant dont la commune est propriétaire.

Charline est mariée, 2 enfants, demeure dans la commune voisine de Lombron mais connaît bien la commune de Saint-Corneille pour y avoir vécu toute petite avec ses parents.

Charline se dirige très tôt dans la voie médicale en obtenant d'abord son BAC Médico-social, intégrant ensuite l'École d'Infirmière de L'Aigle (61) d'où elle sort diplômée en novembre 2008.

Aussitôt diplômée elle exercera le métier d'infirmière sous statut salarié à l'hôpital local de Bonnétable, en intérim ensuite dans plusieurs établissements avant de se poser pendant 11 ans à la Clinique du Pré au Mans, avec l'idée en tête depuis le début de sa carrière d'exercer – un jour – en activité libérale à la tête de son propre cabinet dès lors que la vie parentale et les ressources financières le lui permettront.

Et c'est donc désormais chose faite depuis septembre dernier pour le plus grand bonheur des Cornéliennes et Cornéliens !

Pourquoi Saint-Corneille qui ne dispose pas de cabinet médical ? Parce que cette idée folle de s'implanter seule en cabinet, Charline la souhaite dans une commune qu'elle a toujours appréciée pour le dynamisme de ses habitants et pour son essor démographique à fort potentiel, à proximité du Mans.

Après un premier contact avec M. le Maire en octobre 2020, il n'y a pas de local immédiatement disponible pour l'accueillir. Ou plutôt si, il y en a un mais qui nécessite une réhabilitation

totale : le café-restaurant ! Le Conseil municipal s'est alors mis en ordre de bataille pour ce projet, et c'est en un temps record que le cabinet infirmier ouvrira ses portes 11 mois plus tard !

Valises, seringues et autres matériels posés, les sollicitations vont bon train depuis l'inauguration. Evidemment la crise sanitaire liée au COVID n'y est pas totalement étrangère ... Charline DEVAULT est en effet habilitée à effectuer les dépistages du virus (PCR, antigéniques ou salivaires) qui l'occupent un temps certain.

Mais les activités plus traditionnelles ne manquent pas non plus pour un lancement réussi : bilans sanguins, pansements, surveillances diabétique et post-opératoire, distribution de médicaments, ablation de fils et agrafes le tout en cabinet ou à domicile !

Charline est épanouie dans son cabinet flambant neuf et fonctionnel, et reçoit de très nombreuses marques de sympathie et de reconnaissance de la population satisfaite de ce nouveau service essentiel sur la commune. En retour elle tient à remercier la municipalité pour la réactivité dont elle a fait preuve et les habitants de notre village pour l'excellent accueil reçu.

Souhait commun désormais pour la municipalité et notre infirmière pour 2022 : trouver un voisin qui occupera le second cabinet joutant le cabinet infirmier pour compléter l'offre médicale sur la commune.

Horaires :

Du lundi au samedi :

De 7h30 à 8h45 permanence sans rendez-vous au cabinet

A partir de 9h sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

Possibilité de soins les week-end et jours fériés



L'HAMBULANT BURGER – NOUVEAU FOOD-TRUCK

Depuis la fin de l'été, l'HAMBULANT BURGER vous accueille chaque lundi de 19h à 21h sur le grand parking de l'école dans notre commune.

Des hamburgers de toutes sortes à base de produits frais et locaux, des frites façon belge, des boissons et autres desserts raviront vos papilles !

Avec un chef résidant la commune, ce ne peut être qu'un excellent chef !

Qu'on se le dise, le lundi c'est **l'HAMBULANT BURGER !**



SARL LOCHET JORDAN



La SARL LOCHET JORDAN est fraîchement implantée sur la commune, créée le 10 septembre dernier !

Comme quoi, la crise sanitaire n'aura pas été un frein à l'envie d'entreprendre, preuve en est avec la volonté farouche de Jordan LOCHET de lancer sa propre

affaire de peinture, décoration, revêtements muraux et sols, et ravalements de façade.

Cette nouvelle société est située 1Bis Chemin des Marais sur notre commune, et s'adresse aux particuliers comme aux professionnels en proposant des produits de qualité et répondant aux normes requises et adaptées aux structures.

Jordan LOCHET- gérant de 33 ans - détient une solide expérience dans ce domaine d'activité : en contrats d'alternance depuis 2003 et pendant 5 ans (BEP – BP et Mention décoration)

au sein de la même entreprise de peinture et décoration Patrick DENIS à Téléché, il y évoluera jusqu'en 2015 avant d'occuper le poste de Technico-commercial chez Théodore Maison de Peinture au Mans durant 6 années.

Habitant la commune depuis plusieurs années, en couple avec 2 enfants, Jordan avait depuis longtemps cette idée en tête de créer sa propre structure et c'est désormais chose faite.

Le goût de l'Artisanat lui est cher, il évolue donc seul pour débiter l'ensemble de ses chantiers et s'imaginer tout-à-fait former un apprenti dès que le chiffre d'affaires le lui permettra.

Depuis le lancement de la société, le carnet de commande se remplit progressivement et a largement de quoi occuper les journées de travail de son chef d'entreprise !

Le tout premier chantier est terminé depuis fin septembre 2021, et c'était sur Saint-Corneille ! Des coups de pinceaux qui en appelleront assurément d'autres auprès d'une clientèle locale de particuliers principalement mais de professionnels également puisque le premier « devis pro » est également signé à ce jour avec en perspective le rafraîchissement d'une crèche !

Le dynamisme et le sourire constant de ce jeune artisan Cornélien laissent présager une année 2022 pleine de réussite !

Tél : 06 62 71 79 71 - Mail jordan.LOCHET@gmail.com

KINESIOLOGUE

Un cabinet 2, bis rue neuve. La kinésiologie : le but de la kinésiologie c'est d'enlever tous les blocages émotionnels, énergétiques au niveau des hémisphères cérébraux afin d'offrir au patient tout son potentiel à sa disposition, explique Angel Besson.

Au fil de ses rencontres avec des professionnels tels que des ostéopathes, énergéticiens, hypnothérapeutes, infirmière en bloc opératoire depuis 20 ans au centre de la douleur (Pôle santé sud), native de Saint-Corneille, Angel a eu envie de soigner de façon différente en prenant le patient dans sa globalité, de ne pas soigner que le physique. Ce n'est donc pas par hasard si elle a suivi une formation de kinésiologie durant 2 ans au Mans !...Mais un cheminement naturel et évident qui se poursuit encore aujourd'hui avec la

préparation d'un DIA « douleur » qui permet de reconnaître les douleurs pour mieux les prendre en charge.

Angel précise qu'elle utilise la lithothérapie (c'est-à-dire la thérapie par les pierres) et les huiles essentielles en massage. Elle pratique aussi l'EFT, la libération d'émotions et de douleurs par une forme d'acupression.

Elle consulte sur rendez-vous, son cabinet regroupera différents thérapeutes : une ostéopathe pédiatrique, une puéricultrice spécialisée dans l'accompagnement à la parentalité, une hypnothérapeute, une socio-coiffeuse spécialisée dans les coupes mnémooénergétiques et prothèses capillaires et une réflexologue plantaire.

Téléphone : 06 64 16 97 43

NOTRE BOULANGERIE



Le 8 Avril 2021, réouverture de notre boulangerie avec nos nouveaux commerçants.

Catherine est titulaire d'un CAP Vente, et une expérience de 7 ans en usine et de 15 ans comme vendeuse, Sébastien est titulaire d'un CAP et BEP Boulanger

Ils ont toujours souhaité s'installer, mais un premier contact dans une commune voisine qui n'a pas abouti et

ils abandonnent l'idée !

Une opportunité s'ouvre à eux, en effet M. et M^{me} Bourguin dont ils sont salariés tous les deux depuis 4 ans leurs proposent de reprendre la boulangerie à La Miette de Pain à Saint-Corneille. Ils avaient mis de côté ce projet, mais après réflexion, ils se décident. Ce qui engage la vente de leur maison à la Chapelle Saint-Rémy pour venir habiter au-dessus de la boulangerie. Décision longue et pas facile à prendre car cela implique un changement de vie et d'organisation, ainsi que pour leurs triplés Iléa, Maé et Nolan (1 fille et 2 garçons), changement d'école et moins de temps à leur consacrer. Aujourd'hui, nous ne regrettons pas notre choix confie Catherine

Depuis septembre, l'équipe s'est agrandie avec l'embauche d'un pâtissier et d'une vendeuse. Et l'an prochain, deux apprentis seront formés l'un boulanger et l'autre pâtissier. Vous l'avez sûrement remarqué un large choix de pains spéciaux sont proposés : céréale, maïs, bucheron, campagne, complet... et une gamme de tradition française, des pâtisseries, et, sans oublier les plats à emporter préparés par Catherine. Dépôt de pain au Fâtinois.

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi

De 6 h à 13 h 15 et de 15 h à 19 h 30

Et, le Dimanche De 7h00 à 13h00.

Dernière question :

Et pourquoi « La Vallée Gourmande » ?

Vallée pour le nom de notre famille et Gourmande car toute la famille est gourmande !





OCTOBRE ROSE

Cette année, notre commune s'est mobilisée pour soutenir la ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose. Ce projet a été initié par M^{me} SIXTE Magalie habitante de notre commune qui souhaitait s'engager pour cette cause. Plusieurs rencontres ont permis de mettre en œuvre ce projet commun qui a été une belle réussite.

Le conseil municipal a adhéré à cette initiative et a voté une subvention exceptionnelle de 1500 euros pour la ligue et a pris en charge l'organisation de la marche et offert le verre de l'amitié.

Des habitants, des élus, les agents techniques, des membres du club de foot, du Tennis et du Comité des fêtes et de la gym ont apporté leur soutien financier et/ou logistique pour mener à bien ce mois de mobilisation qui s'est clôturé par une marche de 5 kilomètres le 31 Octobre.

Par le football Club : Vente de boissons avec majoration au profit de la ligue ainsi qu'un don

Par le Tennis club : Achat de crayon pour revente avec habillage des bonnets roses

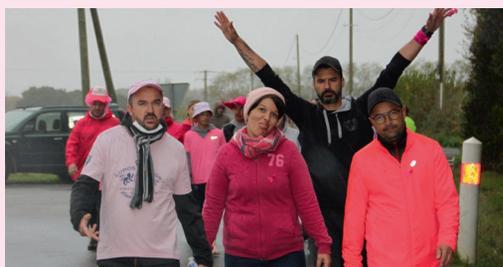
Par le Comité des Fêtes : Vente de crêpes au salon du bien-être et achat de la laine rose pour la confection des crayons ainsi qu'un don.

C'est aussi le magasin Bricoman qui a fourni le bois nécessaire à la réalisation des rubans roses et notre boulangerie « la vallée gourmande » qui a confectionné des délicieux éclairs à la Framboise et des brioches en reversant à la ligue une partie du bénéfice des ventes ainsi qu'un don.

Sans oublier la mobilisation des petites mains qui ont pu fabriquer les mini bonnets qui ont coiffé les crayons pour être vendus à l'épicerie et au salon de coiffure.

Grace à la mobilisation et à la participation de toutes et tous c'est un don de plus de 3500 euros qui a pu être offert à la ligue lors de notre marche du 31 Octobre.

Merci à vous car tous ensemble on est plus fort pour agir contre le cancer







RENCONTRE AVEC...

MONSIEUR ALAIN VAUGARNY

Nous avons découvert un petit paradis « un jardin » lors du week-end du 4 juillet avec la présence de peintres et de l'association Saco Musicos

Monsieur Vaugarny a posé ses valises en 2006 dans notre village, ce n'est pas un hasard ! Il cherchait à construire, sillonnant les communes avoisinantes à la recherche d'un terrain mais son choix s'est tourné sur St Corneille. Déjà, il savait qu'il pourrait réaliser son jardin sur la parcelle qu'il avait réservée. Paysagiste de métier depuis 3 générations, il est passionné par l'environnement, la nature et adore les fleurs. A partir de 2007, il entreprend la création de son jardin, et dès 2008 « Le Jardin du Pâtis » est ouvert au public. Depuis, c'est beaucoup de partage avec des personnes d'horizon différents : Diana Rizkallh avocate internationale (inquiète sur l'assèchement à Beyrouth). Oléna Rabitcheva d'origine ukrainienne, grande artiste peintre, ainsi que Laura Marine (actrice et comédienne).

Une visite s'impose, il saura vous conseiller pour créer des massifs pas trop gourmands en eau, il suffit d'un bon paillage, des plantes vivaces etc...

Petits conseils : Plantez des plantes aromatiques au pied des arbres fruitiers, les abeilles renforceront le système immunitaire des pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, abricotiers et pêchers qui n'ont alors ni fruits véreux ni maladies. Il propose des ateliers sur rendez-vous pour tailler les rosiers (début octobre) et les arbres fruitiers (fin novembre).

Visite du jardin d'avril à septembre un week-end sur deux pour tout renseignement téléphonez au 06.67.12.36.12.

« Le Jardin du Pâtis » est répertorié sur le livret du Perche Sarthois.

D'autre part, Monsieur Vaugarny est nommé ambassadeur de la Sarthe par le Conseil Départemental. Vous cherchez un sourcier, appelez-le.



CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Depuis septembre 2021, Louis a été embauché dans le cadre d'une formation en contrat d'apprentissage pour préparer un CAPA Jardinier Paysagiste. Cette formation se déroule sur deux années en alternance avec des périodes de formation au CFA de la Germinière à Rouillon et des périodes sur notre commune. La commune a fait ce choix car elle est convaincue que l'apprentissage est une filière de réussite pour permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi.



LISTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

M. et M ^{me} BEAUDOUX Pascal	Épicerie-boucherie-charcuterie	19, Grande Rue	02 43 27 98 30
M. et M ^{me} VALLE	Boulangier-Pâtissier	29, Grande Rue	02 43 27 51 65
M ^{me} PÉAN Marie-Ange	Horticulteur	1102 Route de la Housaye « L'Ormeau »	02 43 27 54 52
M. et M ^{me} CAILHAU Eric	Agriculteurs – Producteur de Fromages de Chèvres	191 Route de la Ratée « La Pointe »	02 43 27 50 87
M. DULUARD François	Aménagement intérieur	Le Tertre	02 43 27 27 08
M. MÉDARD Christophe	Charpentier	16, rue des Noyers	02 43 27 92 26
M. GENTIL Alex	Paysagiste, Création et Entretien Espaces verts	18 Route de Plaisance	06 40 13 49 51
M. JOB Johan	Métallier	71 Chemin des Chouannières	06 79 12 45 79
QualiJOB	Plâtrerie-Isolation-Menuiserie	37 Rue Neuve	02 43 76 54 88
Adrien Paysage	Création et Entretien Espaces verts	Rue neuve	07 81 95 79 72
SARL Gauvrit	Couvreur	Rue des sablons	06 61 26 51 55
M. PASQUIER Stéphane	Menuisier-Agenceur	11 Route de Plaisance	06 63 56 05 44
M ^{me} DESANDES Florence	Coiffeuse à domicile	48 bis rue des sablons	06 71 20 18 17
M. LOCHET Jordan	Peintre	1 bis chemin des Marais	06 62 71 79 71
M. RIGOT Jean-Pierre	Entretien Espaces verts	Chemin du grand bois d'Angers	02 43 27 93 02
M. FROGER Kévin	Mécanique agricole et motoculture	771, route de la Ratée Les Houlberdières	06 32 86 76 23
M. RENOU Cyril	Electricité, -plomberie-chauffage	6 impasse des bleuets	06 21 41 53 50
M. GALASSO Stéphane	Réparation- dépannage-Vente (consoles de jeux et ordinateurs, téléphone portable)	6 rue des Camélias	06 28 22 05 73
ENERGYCOIFF	Coiffeur	1 rue du Clos de la Vigne	02 43 42 13 46
Au KLEIN d'Oeil	Coiffeuse à domicile	25 Chemin de la Pintière	07 88 29 20 78
CUMA Des Marais	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles	Les Marais	02 43 27 54 30

VOTRE MÉTÉO

Température moyenne à Saint-Corneille (en degrés)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
janvier	1,6	0,8	4,5	5,9	4,3	7,2	4,9	6,3	2,3	7,8	4,0	6,5	4,0	6,5	
février	3,9	4,2	6,7	1,0	3,5	7,6	4,3	6,5	7,0	2,6	7,0	8,5	7,0	8,5	
mars	7,1	7,2	8,7	9,0	5,7	8,9	7,7	6,9	10,2	7,7	9,0	9,0	9,0	9,0	
avril	11,2	10,6	13,5	8,9	9,4	11,9	11,7	9,3	9,7	13,0	10,5	14,5	10,5	14,5	
mai	14,7	12,6	15,5	14,7	12,2	13,7	14,4	14,2	16,3	15,9	13,0	16,0	13,0	16,0	
juin	17,1	17,9	17,8	17,0	16,8	18,1	18,3	17,7	20,1	19,4	19,5	18,0	19,5	18,0	
juillet	19,0	21,0	17,4	18,0	21,9	20,3	20,5	20,2	20,4	22,6	21,5	20,0	21,5	20,0	
août	19,8	18,1	19,0	19,8	19,2	17,7	20,0	20,6	19,6	20,5	20,0	21,0	20,0	21,0	
septembre	16,3	15,2	17,6	15,1	16,1	17,5	14,8	18,5	15,5	16,5	17,0	18,5	17,0	18,5	
octobre	11,8	11,6	12,9	12,1	13,8	14,0	11,6	11,1	14,1	14,1	13,5	12,0	13,5	12,0	
novembre	9,9	6,7	10,4	7,5	6,8	10,2	11,2	7,9	8,0	8,3	8,0		8,0		
décembre	3,4	0,7	7,2	6,3	5,1	5,2	9,2	4,3	5,7	7,0	7,0		7,0		

Pluviométrie à Saint-Corneille (en mm)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
janvier	50,5	105,1	83,5	51,5	70,0	38,2	78,1	108,6	55,2	99,8	39,4	110,6	60,0	63,5	86,1
février	75,4	68,4	31,5	89,9	42,1	13,1	59,6	103,6	59,4	58,0	43,9	54,2	42,5	80,0	41,2
mars	61,4	87,0	39,9	79,1	32,6	23,1	94,8	34,4	29,6	92,6	49,9	104,4	65,0	83,5	34,5
avril	27,4	91,8	72,8	16,9	10,0	132,3	59,6	83,4	57,4	59,8	15,3	47,9	41,5	28,5	35,5
mai	61,1	65,6	51,5	44,7	9,9	90,8	119,3	93,2	68,8	132,9	69,2	32,3	50,0	24,5	115,5
juin	118,0	34,3	73,1	95,6	53,3	69,6	65,2	50,4	38,5	87,1	34,1	94,3	38,0	44,0	100,0
juillet	183,9	70,6	30,3	12,6	60,3	99,4	58,1	101,5	22,3	23,0	52,9	36,6	17,0	8,5	50,8
août	78,3	64,9	15,5	39,0	96,1	9,5	12,8	102,5	82,2	22,6	86,1	43,5	80,0	36,0	23,4
septembre	17,9	28,9	23,2	39,5	35,1	57,8	52,3	9,5	77,7	24,2	114,9	8,9	30,0	26,0	32,4
octobre	46,3	66,0	43,8	89,2	27,1	197,4	76,3	43,7	49,2	31,5	20,9	41,5	163,5	80,0	
novembre	70,2	64,4	110,7	91,5	26,3	37,0	100,2	70,0	85,8	66,5	50,1	110,6	128,0	29,5	
décembre	83,1	35,5	104,3	89,8	120,7	148,4	89,0	81,7	39,7	20,5	84,1	101,7	118,0	171,6	
TOTAL ANNUEL	873,9	782,4	680,1	739,3	583,5	916,6	865,7	882,5	665,8	718,5	660,8	786,5	833,5	675,6	519,4

Source : Jacky PISSOT, Saint Corneille, correspondant local Météo France



CENTRE LARES

(Lieu d'Accueil de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité)



Centre Social LARES
Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité

1 place - Jacques Moreau - 72450 MONTFORT LE GESNOIS
Tel. 02.43.76.70.25 - mail. contact@cslares.fr - Site : cslares.fr

Présidente :
Christine Marchand

Directrice :
Anne PICHARD

Directrice financière :
Christelle BERHAULT

Le centre social, créateur de lien

Le centre social, ça se vit. Venez comme vous êtes, vous serez accueilli.e, écouté.e, vous y échangerez avec d'autres, vous nouerez des liens. Au centre social, ce qui prime, c'est l'accueil de toutes et tous : habitants, entreprises, associations... Et, avec le centre social, ça se ne joue pas que dans les murs de la structure, mais aussi dans la rue, dans les parcs... dans vos lieux de vie !

QUELQUES ACTIONS

France services (nouveau 2021)

Depuis la rentrée, le centre LARES est labellisé France services.

Il s'agit d'un lieu où vous pouvez être accompagnés dans vos démarches administratives. Ce service est gratuit.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous irons dans votre commune les mercredis et samedis matins. Maxime, animateur France services sera présent dans les communes adhérentes au centre social LARES (sur rendez-vous de préférence).

Pour toute information 02.43.76.70.25.

Parentalité

Un espace parentalité est ouvert au sein du centre social les mercredi et samedi matin. Il s'agit d'un espace de rencontres, d'échanges et de jeux.

D'autres actions sont proposées en fonction des préoccupations de chacun :

- des ateliers parent(s)-enfants(s) en itinérance sur les communes du territoire : activités manuelles, jeux de société, cuisine...
- des conférences/débats pour avoir un éclairage de spécialistes sur des thèmes liés à la parentalité
- des cafés des parents : temps d'échanges entre parents en présence d'un animateur ; lieu de partage d'expériences vécues, de réflexion et de soutien mutuel.
- Besoin de vacances mais pas de budget ? Qu'à cela ne tienne nous sommes là pour y remédier et réaliser votre rêve.

Epicierie sociale et solidaire :

L'épicierie sociale « le panier » accueille les familles en difficulté mais propose également des produits locaux accessibles à tous (légumes, fruits, miel, confitures, fromage de chèvre, produits de toilette) n'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite et pourquoi pas prendre un café. Ouverture le vendredi de 9h-12h / 14h-18h et samedi 9h-11h30.

« Les intervals » de l'écoute sont présents aux heures d'ouverture de l'épicierie. Des bénévoles formés à l'écoute sont à la disposition de tous les habitants qui ressentent le besoin de parler. Ce service est confidentiel, anonyme et gratuit.

Soutien aux projets

Le soutien, la co-construction et/ou l'animation de projets avec les associations (démarches administratives, réalisations de dossiers de demandes de subventions, affiches tracts, prêt de salles, etc..) est une des missions du centre LARES.



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



Centre Social LARES
Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité

FRANCE SERVICES : UN NOUVEAU SERVICE DU CENTRE LARES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez.

Au Centre LARES retrouvez en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

A compter du 30 août, vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

De plus, chaque semaine, **les mercredi et samedi matin des permanences auront lieu dans les communes adhérentes. (sur rendez vous au 02.43.76.70.25)**

Les Horaires : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h - mercredi de 14h à 18h
jeudi de 9h à 14h et de 15h à 19h - vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

France services : le service public au cœur des territoires.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Initialement prévu en 2021 et repoussé à 2022 à cause de la COVID, le recensement de la population aura bien lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

En raison de la crise sanitaire toujours présente, la réponse par internet reste la meilleure solution pour réduire les contacts. En 2020, au niveau régional, 73% de la population recensée a utilisé ce mode de réponse. Cependant, afin que chacun puisse être recensé, la réponse par questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

Cette année, Maxime ORSI et Serge RICHARD ont été désignés en tant qu'agents recenseurs.



Maxime Orsi



Serge Richard



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRENANTES



INFOS SERVICES

MAIRIE

Tél. 02 43 27 51 53
Horaires de mairie

	Matin	Après midi
lundi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mardi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mercredi	8h30 à 12h15	Fermée
jeudi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
vendredi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30

LA POSTE

Tél. 02 43 27 56 50
Horaires de la Poste

	Matin	Après midi
lundi	9h00 à 12h15	15h00 à 16h30
mardi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mercredi	9h00 à 11h00	Fermée
jeudi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
vendredi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00

Remarques : les colis et les lettres recommandées peuvent être remis aux horaires d'ouverture de la mairie.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Marelle
Tél. 02 43 27 97 00

ECOLE

Tél. 02 43 27 52 89
M. Fabrice LOUVET, directeur

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste consultable en mairie ou sur internet :
<http://cg72.enfenceonfiance.com>

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Tél. 02 43 27 29 41
112, Grande Rue
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Heures d'ouverture :
Lundi : Fermé
Mardi : 10h - 12h // 16h30 - 20h
Mercredi : 10h - 12h // 14h - 18h
Jeudi : Fermé le matin // 13h30 - 18h
Vendredi : Fermé le matin // 13h30 - 18h
Samedi : 9h - 13h

Cotisation annuelle au cyber centre 5 € pour résidents de la
Communauté de Communes
Consultation gratuite pour recherche d'emploi

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi de 16h30 à 17h30
Mercredi de 10h30 à 11h30
Jeudi de 16h30 à 17h30

GENDARMERIE

Tél. 02 43 27 50 11
Savigné l'Evêque :
Tél. 17 (poste fixe) - Tél 112

EDF-GDF

Clientèle : district Mulsanne
Dépannage électricité : Tel. 0810 333 072
Dépannage Gaz : Tel. 02 43 24 11 13

EAU POTABLE

Tél. 02 43 50 11 60
Syndicat d'adduction d'eau potable de Montfort le Gesnois : Générale des Eaux et CFSP
Tel. 0810 815 815 : n°AZUR en cas d'urgence
Assainissement (tout à l'égout) : Lyonnaise des Eaux

TRÉSOR PUBLIC DE SAINT-CALAIS

Tel. 02 43 35 01 47
**Direction Départementale des Territoires
Unité Territoriale du Perche Sarthois**
M.RIVIERE, référent - M. TACHEAU, correspondant territorial.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie. Jour de collecte le vendredi matin semaine impaire. Bacs à sortir le jeudi soir.

Collecte sélective : point d'apport volontaire 30, rue du Clos de la Vigne - 2 containers : verres (bouteilles), papiers. **Respectez les horaires de 9 H à 19 H interdit dimanche et jours fériés**

Déchetterie- Savigné l'Evêque « Passe-Vite »
Tel.02 43 27 88 16

Bacs roulants SYVALORM :
Les personnes nouvellement arrivées doivent téléphoner directement au SYVALORM (02.43.35.86.05).

AUTRES SERVICES

Banque
Point vert du Crédit Agricole chez Mr Beaudoux : magasin d'alimentation.

Pompes Funèbres
Savigné l'Evêque :
SARL TOUCHARD : 02.43.27.50.29
Connerré :

VAUTCARANNE : 02.43.89.00.96

Transports Interurbains de la Sarthe
Compte tenu des changements fréquents d'horaires, ceux-ci sont consultables en mairie sur les panneaux d'affichage. Ligne 19

URGENCES

Sapeurs-Pompiers	18
S-A-M-U	15
Gendarmerie-Police	17
N°d'urgence européen	112
Hôpital du Mans	02 43 43 43 43
SOS main Le Mans	02 43 77 62 62
Centre antipoison Angers	02 41 48 21 21
GDF Sécurité dépannage 24/24	0 810 433 072
Accueil sans Abri	115
Allo enfance mal traité	119
SOS Violence conjugale	3919
Drogue infos service	0 800 23 13 13
Sida info service	0 800 840 800
Cancers infos services	0 810 810 821



SERVICE SANTÉ

MÉDECINS

Savigné-l'Évêque :

Dr RACAULT 02 43 27 50 07
Dr RACAULT-PRUDHOMME

02 43 27 50 07

Dr LACHIVER 02 43 27 47 01

Cabinet Médical 02 43 27 80 80

M^{mes} JAHAN, GASNOT, MAUDET

Montfort-le-Gesnois :

Cabinet médical 02 43 76 70 30

Dr WULLENS Dr CLOAREC

Dr CHAUMONT-MENARD

St Mars la Brière

Dr Monica MIHUT 02 43 81 47 26

Lombron

Dr RAVE Laëtitia 02 43 54 10 00

DENTISTES

Savigné-l'Évêque:

M. Fayçal HAMILA 02 43 27 51 12

M^{me} CHRISTOPHE Valérie
02 43 29 53 05

Montfort-le-Gesnois :

M^{me} JUNQUA-ETIENNE
02 43 76 71 88

AMBULANCES/TAXIS

Transport de malade assis

Savigné-l'Évêque :

Savigné Ambulance 02 43 27 97 64

Taxi RENOULT 06 75 15 87 79

Lombron :

ESNAULT-FROGER 02 43 89 01 07

Montfort-le-Gesnois :

Azur Ambulance 02 43 76 74 95

AUDIOPROTHÉSISTE

Entendre 02 43 77 31 56

KINÉSIOLOGUE

Saint-Corneille :

M^{me} BESSON Angel 06 64 16 97 43
2,rue neuve

PHARMACIES

Savigné-l'Évêque :

LABARRIERE- CHEYMOL
02 43 27 50 06

Montfort-le-Gesnois :

M. BELLANGER 02 43 76 70 17

Saint-Mars-la-Brière :

M. PILLET 02 43 89 71 03

Champagné :

Pharmacie des Lances 02 43 89 28 90

Pour connaître les pharmacies de garde Gardapharm : 02 43 54 26 45

CABINET INFIRMIER

Saint-Corneille :

Charline DEVAULT 06 67 30 74 03

Savigné-l'Évêque :

Cabinet grande rue 02 43 27 52 64

06 02 07 64 49

Cabinet rue marchande :

02.53.76.68.66 - 06 26 99 43 34

Montfort-le-Gesnois :

Nadine MERCENT 06 11 82 20 07

M. MONTAROU 06 72 28 23 84

Joao FERREIRA 06 59 49 28 41

Champagné :

Mmes LAMBERT - CULLERIER
02 43 89 52 77

Lombron :

Mme Catherine BRAUT
06 09 69 55 81

Saint-Mars-la-Brière :

M^{me} B. JALIER 02 43 89 76 12

M^{me} G. URFIN 02 43 21 62 29

ORTHOPTISTE

M^{me} De CORDON 02 43 17 94 91

DIÉTÉTICIENNE

M^{me} LALLIER 06 95 50 89 10

PÉDICURE PODOLOGUE

M^{me} FREDOT Bénédicte
02 43 29 64 38 ou 06 71 01 30 13
(uniquement le mardi)

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (ASIDPA)

Canton de : Savigné L'Évêque
3, place Notre Dame

Montfort le Gesnois

M^{me} Nathalie BRARD 02 43 54 21 89

ORTHOPÉDISTE

Savigné- l'Évêque

M. Mickaël GARCIA- 02.43.23.50.40

PÉDICURE

Savigné-l'Évêque :

M. ROUSSEAU- 02 43 27 54 24

KINÉSITHÉRAPEUTE

Savigné-l'Évêque :

Pôle Kiné-Ostéo : 02 43 27 54 24

Sargé-lès-le Mans :

SCM PERRON-PERRAUD 02 43 76 20 29

OSTÉOPATHES

M^{me} CAPDEVILLE Solène

et M. LEPROUST 02 53 49 68 18

SAGE-FEMME

M^{me} JAMIN Stéphanie

02 43 29 68 41 - 07 69 53 66 71

M^{me} CHOLLET Juliette 06 95 36 70 85

ORTHOPHONISTES

Savigné-l'Évêque :

M. François CORNIER-ROUSSEAU
02 43 27 69 02

M^{me} MAZURELLE 07 66 01 28 31

Sargé-les-le Mans :

M^{me} Florence DAUBIN-DELAPIERRE
02 43 82 70 13

SERVICE À LA PERSONNE

Vous propose toute une gamme de services à la personne :

L'ADMR Tél : 02 43 23 79 03

Mail : info.fede72@admr.org

Famille rural Tél : 02 43 39 34 36

Mail : besoindaide.sap@orange.fr



SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Pour bien vivre en société, il faut apprendre à vivre ensemble et cela commence par le respect des autres. Avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et le préserver.

Dans notre petite commune le bon sens et le savoir-vivre doivent prévaloir, sans en arriver à un quelconque arbitrage.

La municipalité agit pour lutter contre les incivilités trop fréquentes, mais cela doit être l'affaire de tous les Cornéliens afin de limiter les manquements aux règles du vivre ensemble.

ACTES DE VANDALISME

Il est toujours difficile de trouver une explication à un acte de vandalisme. Ces actes gratuits sont souvent le dé-fouloir de certains qui pensent que l'affirmation de soi passe par l'étape « je saccage donc je suis le plus fort. ».

En attendant, ces incivilités coûtent cher à la commune et à tous les Cornéliens.

En 2021, la municipalité a eu à déplorer, une fois de plus, ces incivilités gratuites parmi lesquelles :

- Panneaux de signalisation arrachés ;
- Arbustes et plantations déterrés ou brisés ;
- Portes du local tennis totalement détruites.

Ces dégradations ont un coût pour la commune, et pour les associations occupantes le cas échéant.

Ces faits inacceptables sont décourageants pour l'équipe municipale qui s'attache à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Sans incriminer systématiquement les jeunes, nous formulons un rappel au bon devoir des parents de surveillance de leurs enfants notamment en période nocturne, propice aux méfaits.

USAGE D'ENGINS A MOTEUR

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage, tronçonneuses, perceuses, tailles-haies, raboteuses, débroussailluses, nettoyeurs haute-pression etc ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 16h00

Pour la tranquillité de tous, adoptez un comportement citoyen.

AUTRES BRUITS AGRESSIFS

Des bruits élevés et répétitifs constituent une infraction de tapage diurne passible d'une amende allant jusqu'à **450 €** au même type que le tapage nocturne. Il en est ainsi des bruits de véhicules (scooter, moto, mobylette), de la diffusion de musique trop forte, de tout autre bruit répétitif et excessif.



DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS SUR VOIES PUBLIQUES

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes ont augmenté sur le territoire de la commune (bords de routes, chemins pédestres etc). Plus récemment, des dépôts ont également été constatés au Point d'Apport Volontaire de la commune. Ces actes d'incivilité portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques.

Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage.

Il est impératif de respecter :

- Les jours et horaires d'ouverture des déchetteries du réseau SYVALORM suffisamment nombreuses sur notre territoire intercommunal ;
- Les jours et horaires de collecte des déchets domestiques (Les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le soir même).

Retrouvez le planning de collecte et horaires d'ouverture des déchetteries sur le site www.syvalorm.fr

Face à cette recrudescence, le Conseil municipal s'efforcera de rechercher les auteurs de tels actes et a décidé d'appliquer **à compter de septembre 2021 une sanction financière forfaitaire de 500 € à l'encontre des contrevenants identifiés.**



STATIONNEMENT DES VEHICULES

Le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs ! Il représente un danger pour le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite et gêne également la circulation. **Le stationnement sur les trottoirs est passible d'une contravention.**

SECURITE ROUTIERE

Un simple rappel s'impose : la vitesse excessive est dangereuse !

Certains en doutent encore. D'autres en acceptent le principe... mais l'oublent lorsqu'ils sont au volant.

Aux conducteurs indisciplinés et peu soucieux de la sécurité d'autrui, nous vous demandons de respecter les règles de limitation de vitesse dans toutes les rues de notre village.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS SUR VOIES PUBLIQUES

Nettoyer devant chez soi est une obligation pour tout occupant d'un bien, qu'il soit locataire ou propriétaire de son logement ! Chaque habitant d'une maison individuelle est tenu d'effectuer lui-même l'entretien du trottoir situé devant chez lui, au même titre que dans un lotissement de plusieurs habitations. Dans le cas d'un immeuble à étages, c'est le syndic de copropriété qui assume cette tâche.

De façon à ne présenter aucun risque pour piétons et cyclistes, les riverains sont ainsi notamment responsables du désherbage, de la taille des arbres et haies, du balayage des feuilles, du déneigement, et du verglas.

Pour rappel, l'usage de désherbants chimiques les longs des routes, des fossés ou autres cours d'eau est par ailleurs interdit.

RAPPEL DES OBLIGATIONS DE TAILLE ET D'ELAGAGE



- Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, fibre internet, éclairage public)

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur le civisme de chacun.

DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

A ce titre le stade de foot municipal et les espaces de jeux pour enfants n'ont pas vocation à devenir des espaces pour chiens.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires sont responsables du comportement de leurs animaux. Ils doivent s'assurer que leurs bêtes ne créent pas de nuisance dans leur entourage et sur le domaine public, notamment par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ANIMAUX ERRANTS – CONVENTION CANIROUTE

La commune a signé une convention avec la société CANIROUTE. La gestion de ce service de fourrière animale consiste en :

- la capture des animaux errants, dangereux (chiens, chats et autres animaux selon la législation en vigueur), blessés ou non sur la commune,
- l'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par une société d'équarrissage,
- la gestion de la fourrière animale.

Afin d'assurer la prévention des troubles causés par des animaux errants, **la municipalité a déterminé la tarification des frais de capture des animaux errants**, sans remettre en cause le paiement de frais de gardiennage assurés par la fourrière, selon le barème suivant :

- Petits animaux : chats, petits chiens (inférieurs à 30 kg) : 225 € par animal
- Chèvres, moutons, gros chiens (supérieurs à 30 kg) : 350 € par animal
- Chevaux, vaches, nouveaux animaux de compagnie : 525 € par animal.

D'autre part, en ce qui concerne les chats, ils sont considérés comme animaux errants, s'ils sont à plus de 200 mètres d'une habitation (celle de ses propriétaires ou non).

Ainsi, toute personne qui appelle la société CANIROUTE ou ramène le chat en mairie se verrait infliger une amende de 150 €.



LA GUERRE DE 1870-71 À SAINT CORNEILLE

La guerre de 1870-71 n'a pas épargné notre commune, même si Saint Corneille a été beaucoup moins touchée que Champagné, Yvré l'Evêque, Changé ou Le Mans. Des hommes de Saint Corneille sont morts lors de cette guerre en dehors de la Sarthe, et par ailleurs, notre commune a été le théâtre de combats le 12 janvier 1871.

La guerre de 1870-71 est beaucoup moins connue que celles de 1914-18 et de 1939-45 ; certes, elle date de plus de 150 ans et n'a pas duré aussi longtemps que les autres. Pourtant, elle a eu des conséquences importantes pour notre pays, notamment la perte de l'Alsace et de la Moselle, et la fin du Second Empire de Napoléon III au profit de la 3^e République.

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse, alliée à une vingtaine d'autres états allemands (c'est à l'issue de cette guerre que l'Allemagne est unifiée).

Début août, les armées allemandes envahissent l'est de la France et bousculent l'armée française dans une série de batailles.

Le 2 septembre, lors de la bataille de Sedan, l'empereur Napoléon III est fait prisonnier. Le 4 septembre, la 3^{ème} République est proclamée et le Gouvernement de la Défense Nationale décide de poursuivre la guerre pour éviter la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine.

Les Prussiens poursuivent leur avancée et encerclent Paris à partir du 19 septembre ; c'est le début d'un siège qui durera 4 mois.

L'ennemi avance dans le nord et surtout descend vers le sud et l'ouest ; l'armée de la Loire est battue à Orléans en octobre. Les armées allemandes avancent toujours vers l'ouest, malgré la résistance des troupes françaises en Beauce et dans le Perche en décembre.

Le général Chanzy a alors pour objectif de reformer l'armée de la Loire au Mans afin de repartir en direction de Paris. Mais, début janvier 1871, les troupes ennemies entrent en Sarthe par la vallée de l'Huisne et traversent le Loir.

L'affrontement principal a lieu les 11 et 12 janvier sur Auvours, Changé, le Tertre Rouge. Dans le même temps, l'armée française essaye de contenir l'avancée des troupes prussiennes sur le secteur Beillé/Lombron/Montfort, puis Sillé/ Saint Corneille/ Savigné.

C'est le 12 janvier que Saint Corneille connaît les combats. Ce jour-là, il y avait de la neige, du verglas et il faisait très froid.

Combat de Hyre

Théophile Couronnet, garde mobile d'Eure-et-Loir, raconte dans son livre qu'après avoir passé la nuit couché dans la neige près de Lombron, il arrive avec son bataillon vers 10 h près de Saint Corneille, à proximité d'une compagnie du 56^{ème} régiment de marche : « Vers les 11h, notre commandant vint à pied visiter nos positions en nous signalant que l'ennemi portait actuellement tous ses efforts sur le château de Hire, situé devant nous sur une éminence. Le feu était en effet soutenu, mais nous ne voyions rien. Un malheureux lignard fut tué sur la route près de nous. Le lieutenant l'ensevelit dans un fossé. Nous aperçûmes des Prussiens derrière une haie. Nous ouvrimus le feu et le lieutenant commanda une attaque à la baïonnette. Il se mit à notre tête. ... Arrivés à une dizaine de mètres de l'ennemi, nous essayâmes un feu nourri qui nous empêcha d'aborder les Prussiens. Nous étions dans un chemin creux et l'ennemi était masqué par des haies escarpées, impénétrables car couvertes de neige et de glace. ...

Vers 13h, nous nous rabattîmes sur le village. L'entrée en était encombrée par des caisses de biscuit, et quand nous

voulûmes y pénétrer, nous aperçûmes, à vingt pas devant nous, des Prussiens qui y entraient aussi, en brisant tout sur leur passage. Nous rebroussâmes chemin prudemment en traversant haies et jardins afin de regagner le château de Hire. Et malgré un feu des plus vifs, nous descendîmes l'allée qui conduisait au château en nous cachant derrière les gros arbres qui la bordaient.

Parvenus dans la cour de la ferme, je remarquai un grand nombre de soldats du 56^e de ligne qui s'y étaient réfugiés, les uns embusqués dans les lucarnes des écuries, les autres cachés dans les embrasures des fenêtres. ... Nos officiers se concertèrent alors puis revinrent nous voir en nous demandant s'il nous restait des cartouches ; nous n'en avions pratiquement plus. C'est alors que nous vîmes quelques lignards se présenter à la grille de la ferme, la crosse du fusil en l'air. Les Prussiens qui arrivaient à leur rencontre, abrités derrière les arbres, leur arrachèrent les fusils des mains. L'un des nôtres, Alsacien de naissance, se porta au-devant d'eux et nous traduisit les ordres de l'ennemi. Il fallait abandonner fusils et cartouches, sortir de la cour et se ranger par quatre le long du mur. ... ».

C'est ainsi que 390 soldats et gardes mobiles furent faits prisonniers et conduits dans l'église de Montfort.

Ce 12 janvier au matin, l'état-major se trouvait à la ferme de la Paumerie.

Dans les mémoires du maréchal prussien von Moltke, on peut lire : « Par une attaque enveloppante, on enleva à 4 heures le château de Hyre et Saint Corneille, et l'on fit prisonniers 500 Français, puis l'ennemi fut encore refoulé derrière le ruisseau de la (Vive) Parance où l'avant-garde fit halte à la tombée de la nuit. »

L'affrontement dans le secteur de Hyre a duré environ 5 heures.

L'occupation du bourg de Saint Corneille semble s'être traduite par du pillage ; en effet, l'abbé Hervé, aumônier à la Garde mobile d'Eure-et-Loir, arrivant à Saint Corneille le 13 au matin, a vu « le bon curé désolé du pillage de son église ». Ce curé était Pierre Blossier, nommé à ce poste depuis 12 jours en remplacement de Victor Leveillé, décédé le 15 jours plus tôt.

Combat de Touvoie/pont de La Houssaye

Saint Corneille étant prise par les Prussiens, les troupes françaises se replient en direction de Savigné, luttant pas à pas pour tenter d'arrêter l'avancée ennemie, à la Perrigne, l'Ormeau, puis à La Houssaye et Touvoie au bord de la rivière Vive Parance. Les Français opposent une vive résistance pour éviter le franchissement de la rivière par l'ennemi. Cela se traduit par de nombreux morts et blessés des 2 côtés.

Plusieurs blessés décèdent à l'ambulance (infirmerie militaire temporaire) de l'Ormeau. D'autres sont transportés sur Savigné ; c'est notamment le cas de Septime Lepipre, artiste peintre, installé près de Bayeux, capitaine au 15^e régiment de la Garde Mobile du Calvados. Celui-ci est gravement blessé en fin d'après-midi ; il est d'abord conduit à la ferme du Prieuré où il reçoit les premiers soins de la part de médecins allemands, puis est emmené au presbytère de Savigné où il décèdera 10 jours plus tard.

Suite à la décision de retraite prise par le général Chanzy, l'armée française remonte ensuite vers le nord-ouest de la Sarthe, poursuivie par l'armée prussienne ; l'armistice intervient deux semaines plus tard, le 28 janvier.

Cimetière de Saint Corneille : tombes militaires 1870-1871



La journée du 12 janvier à Saint Corneille a été fatale à plusieurs combattants des deux côtés. Il est difficile de connaître le nombre de tués et de blessés. On peut seulement approcher le nombre de morts, de deux façons différentes : d'un côté, les soldats inhumés au cimetière, de l'autre les déclarations de décès.

Ceux qui ont été tués en combattant ont souvent été enterrés sur place, puis transférés plusieurs années plus tard au cimetière. Ceux qui sont décédés dans les ambulances ou chez l'habitant après avoir été blessés ont été inhumés dans le cimetière qui se trouvait alors au pied de l'église. Tous ces corps ont ensuite été transférés dans le nouveau (actuel) cimetière dans des tombes communes, sur deux terrains avec concession perpétuelle, l'un de 4 mètres où reposent 22 Français, l'autre de 2 mètres pour 3 allemands. Ces deux tombes, situées au fond de la partie ancienne du cimetière, sont entourées de grilles en fer.

Les déclarations de décès de militaires figurant sur le registre d'état-civil de Saint Corneille pour la journée du 12 janvier et jours suivants sont au nombre de 9. S'y ajoutent un décès déclaré la 11 janvier et un le 27 décembre 1870. Ces décès correspondent à des soldats qui ont succombé à leurs blessures dans une ambulance et deux chez des habitants ; ils ont probablement été inhumés dans le cimetière de la commune, et font donc partie des 22 soldats français de la tombe commune, sachant que ceux qui ont été tués et enterrés sur place ne sont pas connus.

3 hommes de Saint Corneille morts à la guerre

Dans le registre des décès, figurent 3 hommes de Saint Corneille qui sont morts ailleurs suite à des blessures au combat :

- Louis Lemaître, soldat décédé à 30 ans à Paris-Val de

Grâce, le 20 octobre 1870, blessé le 1er octobre au début du siège de Paris ; Il avait fait auparavant 7 ans de service militaire suite au tirage au sort ;

- Henri Blot, garde mobile de la Sarthe décédé à 24 ans à l'ambulance d'Alençon, le 28 janvier 1871 ;
- Armand Choplin, garde mobile du Var (armée de l'Est), décédé à 47 ans à l'hôpital militaire de La Croix-Rousse à Lyon, le 26 mai 1871, après y être entré le 23 janvier.

Conséquences de la guerre

Le maire de notre commune était à l'époque Alfred Haëntjens, député bonapartiste, mais opposé à la guerre. Il a dû faire voter par le conseil municipal, le 20 novembre 1870, une contribution de la commune de 1001,87 francs « pour frais d'habillement, d'équipement, d'armement et pour solde de 3 mois des garçons mobilisés », et cela a été financé par une augmentation des impôts.

Après la guerre, la commune a dû payer les réquisitions faites pour « subvenir à l'entretien de l'armée allemande » pour un montant de 2530 francs. Le maire a alors prêté personnellement 1720 francs à la commune.

Il reste peu de traces de cette guerre ; hormis les tombes militaires dans le fond du cimetière qui viennent d'être remises en état, il y avait un « calvaire commémoratif » sur un terrain privé près du cimetière qui a été démoli à la fin des années 1980 (voir photo) rappelant la journée du 12 janvier 1871.

Une plaque portant les noms des 3 hommes de Saint Corneille morts lors de cette guerre vient d'être apposée sur le Monument aux Morts de la commune.

Ancien calvaire près du cimetière de Saint Corneille





COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Martine EVRARD

Vice Président :
Michel Fontaine

Secrétaire :
Henri Lermenier

Trésoriers : Brigitte
Mettais / Nadine Egger

1^{er} semestre 2021 compliqué, les manifestations programmées n'ont pas eu lieu. Modification au sein de notre bureau, Jean Pierre Ernandes trésorier a décidé d'arrêter, nous le remercions pour son investissement pendant de nombreuses années, il a été remplacé par Brigitte Mettais nouvelle trésorière.

Première rencontre au 14 juillet autour d'un pique nique familial et après avoir échangé avec le président du Foot Stéphane Froger nous avons décidé d'organiser une brocante le samedi 4 septembre regroupant nos deux associations. Journée réussie malgré les forums des associations dans les communes voisines et la rentrée scolaire.

Nous remercions Mr et M^{me} Job de nous mettre à disposition l'électricité ainsi que la famille Gaulpeau de Fâlines pour le champ afin de permettre le stationnement. La deuxième édition du salon bien-être le 9 octobre, exposants et visiteurs ravis avec un marché de producteurs locaux plus nombreux.

Partenaire pour Octobre Rose, un chèque a été remis à la ligue contre le cancer lors de la marche du 31 octobre.

Nous avons programmé « la soirée beaujolais » et l'arrivée du père Noël mais ces deux manifestations ont été annulées. Un sachet de friandise a été distribué à chaque enfant de l'école. Les illuminations ont été installées le 1^{er} décembre par nos fidèles bénévoles toujours dans la bonne humeur...

Espérant que 2022 soit une année de reprise des manifestations.

15 MAI BROCANTE
17 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE
14 JUILLET..... PIQUE NIQUE
08 OCTOBRE SALON DU BIEN-ÊTRE
18 NOVEMBRE SOIREE BEAUJOLAIS
17 DECEMBRE ARRIVEE DU PERE NOËL

Nos meilleurs vœux pour 2022

SACOR MUSIC'

Président : Bertrand Paulin

Vice-Président : Didier Bodin

Secrétaire : Martine Evrard

Secrétaire adjointe : Aurélie Vaille

Trésoriers : Claudine Dupont

Trésorier Adjoint : Mickaël Dupont

Notre activité musicale a repris en septembre après ces longs mois d'arrêt. Nous étions présents au forum des associations en septembre, quelques contacts ont été pris. Pour ce deuxième semestre 2021, nous avons assuré les cérémonies officielles, les arrivées du Père Noël.

Le 28 novembre nous avons prévu de nous réunir en comité restreint pour fêter Sainte Cécile mais avons préféré annuler compte tenu de la situation actuelle (plusieurs cas de covid) Pour 2022 quelques dates sont déjà réservées. N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes prestations musicales, (association, familiale). Musiciens ou futurs musiciens n'hésitez pas à venir nous rejoindre

Renseignements :

Bertrand PAULIN - Tél : 02 43 27 99 72

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET MISE EN FORME



Après 18 mois d'arrêt suite à la crise sanitaire, c'est avec un immense plaisir que la gym a pu repartir le 23 septembre 2021. 35 personnes était présentes le soir et 12 le matin.

Notre association a pour but de développer la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès du public adultes. Le fait d'être non compétitive permet de retrouver de la convivialité.

Les cours sont dispensés par Cyrille Guillot jeune animateur sympathique et très dynamique, agréé à la fédération française du sport.

Le jeudi matin de 10 H à 11 H pour le cours seniors

Le jeudi soir de 20 H 30 à 21 H 30 pour les cours adultes soutenus.

Les cours sont très diversifiés, chaque semaine de nombreux exercices sur fond musical

(steps, haltères, élastibands, ballons, bâtons ect.)

Ces cours se déroulent à la salle multi-usages (sauf pendant les vacances scolaires)

Les inscriptions se font lors des séances. Il est toujours possible d'adhérer en cours d'année avec les deux premiers cours gratuits.

Alors place au sport santé, place au sport bien être, place à la gymnastique volontaire

N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Composition du bureau

Présidente : Françoise CHARTIER

Trésorière : Aurélie BARRE

Secrétaire : Laëtitia RAGOT



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE se donne pour mission de créer tout au long de l'année une vie autour de l'école, de favoriser les échanges entre les parents et de contribuer financièrement aux projets éducatifs et récréatifs de l'école.

Elle travaille autant que possible avec l'Accolade, l'association de l'école, qui mène à bien ses projets : participation à la *Classe Découverte*, à l'achat des livres pour le Prix des Lecteurs, etc...

Durant l'année 2020-2021, l'Association a offert un livre à chaque enfant de l'école (grâce au Père Noël); a fait venir une troupe de comédiens dans l'école avec l'aide d'Accolade, de la Mairie et du Comité des Fêtes; a le projet pour cette année 2021-2022 d'offrir une table pour la cour de récréation des élèves de primaire ainsi que d'autres projets.

De temps à autres, l'APE sollicite directement les parents en proposant des ventes dont celles de sapins et de brioches. Les bénéfices qui en découlent sont systématiquement réinvestis dans les objectifs exposés ci-dessus.

Lors des précédentes années, vous aviez été nombreux à participer à notre Chasse aux œufs de Pâques et à la Boum du Carnaval.

Nous espérons que vous serez tout aussi nombreux à venir assister aux prochains événements en espérant que le contexte nous y autorise : Chasse aux œufs, Boum du Carnaval, Projection en plein-air précédée d'un barbecue.

L'APE en profite pour remercier les parents qui contribuent à la réussite de ces opérations et qui, lorsqu'ils le peuvent, donnent de leur temps pour permettre à l'APE de vivre et de donner vie à ses projets. Parmi les personnes que l'APE remercie, figure l'équipe des enseignants avec qui nous avons toujours plaisir à travailler.

L'APE est une association en perpétuel mouvement, ses membres changent au gré des arrivées et départs des enfants de l'école. Afin d'assurer la pérennité de l'Association, nous comptons en permanence sur la venue de nouveaux membres tout au long de l'année, porteurs d'idées nouvelles et de dynamisme.

Tous les parents des enfants scolarisés à Saint Corneille en sont membres de droit, ce qui signifie que chacun peut contribuer, en fonction de son temps, à la concrétisation de projets qui lui tiennent à cœur et assister aux réunions périodiques. N'hésitez pas à nous rendre visite.

Le bureau de l'APE



GÉNÉRATION MOUVEMENT

Président : André ROBERT
Vice-Présidente : Mirelle PECQUENARD
Secrétaire : Mirelle PECQUENARD
Secrétaire adjoint : André ROBERT
Trésorière : Marinette GARRY
Trésorière adjointe : Géraldine PARME
Responsable voyage : Géraldine PARME
Responsable adjointe voyage : Michèle GESLIN
Membre du bureau : Mauricette ROBERT
 Thérèse ROULLIER - Claude GUILLIN - Gilbert METAIS.



Manifestation 2022

1 Assemblée Générale et 7 Conseils d'Administration

Randonnées

- Tous les mardis 10 à 11 kms (l'été le matin et l'hiver l'après-midi)
- 1 fois par an sortie journée avec restaurant ou pique-nique
- 1 fois par an échange Générations Mouvement avec une commune extérieure à notre Interclubs
- 3 fois par an 10 kms et restaurant
- 1 fois par an rando/barbecue (randonneurs assidus conseil d'administration/membres du bureau)
- 1 fois par an 10 kms et pique-nique avec nos amis de Fatines



Cartes

- 3 fois par an concours belote Interclubs (2 : équipe formée et 1 : à la mêlée)
- 1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner
- 1 fois par an concours avec nos amis de Fatines
- Au mois de Mars challenge Interclubs

Boules

- 2 fois par an concours Interclubs
- 1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner
- Tous les lundis après-midi de début mars à fin septembre entraînement

Repas du club 1 fois par an

1 sortie d'une journée

1 Soirée photos et repas

Le Goûter de Noël Les cotisations





Composition du bureau saison 2020/2021 :

- Président : Stéphane FROGER
- Vice-présidents : Eric BROCHELARD et Franck FOUQUET
- Trésorier : Claudy MEDARD
- Secrétaire et Trésorier adjoint : Fabien POIRRIER
- Secrétaire adjointe : Christine FROGER

U7	MEDARD Claudy – RIVIERE Jean-Marc	U15	Educateur ES MONTFORT
U9	GERMOND Nicolas – CAILLETEAU Christophe	U18	FOUQUET Dylan – FROGER Nathan – GAULIN Thomas
U11	FOUQUET Dylan – RIVIERE Bertrand	SENIORS	BOULAY Julien – QUENTIN Jérémy – BOULAY Frédéric
U13	MOUTON Fabien – POIRRIER Fabien	VETERANS	BROCHELARD Eric
MÉCÉNAT	LANDEMAINE Fabien	ARBITRE	LEFOULON Yohan
AUTRES MEMBRES	BEATRIX Gilles – BRUNEAU Alain – FOSSE Fernand – GAULUPEAU Jocelyne – GOBIL Amélie – RAYER Pascal – VANNIER Pierre		

L'APRES-COVID ... ?

La saison 2019/2020 s'était interrompue brutalement au printemps 2020, nous pensions cette anomalie - sans précédent - exceptionnelle, et bien non 2020/2021 aura été plus catastrophique encore : démarrée en septembre 2020 elle s'est terminée presque aussi vite fin octobre 2020 avec à la clé la « saison blanche » ...

Le début historique de l'équipe fanion en élite départementale n'aura pas vécu très longtemps, mais en vertu de cette saison blanche on prend les mêmes et on recommence !

L'équipe première repart en D1 et l'équipe B en D3 pour nos seniors, conduits pour cette nouvelle saison par les techniciens Julien BOULAY, Jérémy QUENTIN et Frédéric BOULAY en nouveaux responsables du groupe de 40 joueurs.

le début de saison reste délicat pour nos deux équipes seniors malgré quelques victoires. L'objectif est le maintien pour les deux formats.

Notre fidèle équipe vétérans évolue en 3ème division avec de bons résultats en ce début de saison que nous espérons prometteuse pour nos plus anciens.

Notre école de football se porte toujours très bien avec près de 40 petits de 5 à 10 ans, et 25 ados en U13 à U18 qui évoluent en entente avec les clubs voisins Montfort-Lombron-Champagné et St Mars. Il faut s'adapter en permanence dans le but de pouvoir composer des équipes et faire jouer tous les jeunes dans de bonnes conditions.

La crise sanitaire n'épargne pas les clubs de sports collectifs, les contraintes sont toujours présentes : après les interdictions, les couvre-feux, le port du masque voilà que le pass' sanitaire est venu perturber davantage la gestion déjà délicate des licenciés. Nous notons également un changement profond d'assiduité après des habitudes dominicales familiales prises pendant les confinements qui ne nous permettent plus de disposer d'effectifs complets comme auparavant les jours de matches.

Mais comme d'habitude nous devons nous adapter à toutes ces évolutions et contraintes pour limiter la casse.

La casse est effectivement limitée en termes d'effectif, puisque nous atteignons 160 licenciés cette saison, sans déperdition par rapport à cette fameuse « saison blanche » et celle d'avant déjà perturbée. Des efforts financiers ont été légitimement consentis à nos pratiquants que nous souhaitons préserver et fidéliser avant tout.

L'adaptation, c'est également au niveau des manifestations



que nous l'avons pratiquée :

- Interdiction de distribution en porte-à-porte pour les calendriers ? Pas grave, nous les aurons vendus dans le centre-bourg par des permanences devant les commerces !

- Interdiction de repas en salle publique ? Qu'à cela ne tienne, le repas s'est transformé en repas à emporter avec là aussi une vente des réservations lors de permanences dans le centre-bourg.

Et à toute crise malheur est bon, car ces 2 opérations ont connu un franc-succès et ont été finalement riches de rencontres et de marques de sympathie nombreuses des habitants de St Corneille !

En revanche, exit les lotos et la randonnée gourmande encore pour cette édition 2021, ainsi que la sortie de Noël pour les jeunes au stade du Mans qui n'a pu avoir lieu.

Début septembre, nous avons pu proposer une manifestation sur la commune aux côtés du Comité des Fêtes pour une brocante qui s'est bien déroulée malgré les exigences sanitaires, dans la joie et la bonne humeur !

Nos manifestations saison 2021/2022 (sous réserve de la situation sanitaire ou météorologique) :

MERCREDI 8 DECEMBRE :
GOUTER DE NOEL ECOLE DE FOOT AU STADE

MARDI 14 DECEMBRE :
NOEL AU MMARENA – SORTIE EN CAR PARKING ECOLE

DIMANCHE 16 JANVIER :
LOTO A MONTFORT LE GESNOIS – APRES MIDI

DIMANCHE 23 JANVIER :
GALETTE DES ROIS / INAUGURATION CLUB HOUSE

SAMEDI 26 MARS :
REPAS DU CLUB + REPAS A EMPORTER SIMULTANÉ - SALLE DE ST CORNEILLE

SAMEDI 21 MAI :
RANDONNEE GOURMANDE A ST CORNEILLE



Deux réjouissances pour cette saison 2021/2022 également :

- Nous disposons d'un volontaire service civique formé au club, Dylan FOUQUET qui a pour mission l'accompagnement des jeunes du club aux côtés des éducateurs déjà en place.
- Nous occuperons dès ce début d'année le tant attendu « Club House » au stade, investissement lourd pour le club. Reporté en raison d'une priorité financière sur le sportif pendant la crise sanitaire, ce chantier n'aurait pas pu être enclenché à l'automne 2021 sans le concours de Conseil Municipal qui a décidé de financer pour le club les fondations et l'accès P.M.R. Les autres travaux (déplacement, calage, isolation, étanchéité, électricité, plafond, plancher, sol, peinture, aménagement) ont été gérés dignement par tous nos bénévoles. Nous les remercions vivement ainsi que le Conseil Municipal et M. Le Maire en premier lieu.

Un grand merci à tous nos partenaires et collectivités dans cet épisode délicat qui s'est poursuivi, là aussi nous pouvons compter sur de fidèles sponsors même dans les périodes compliquées.

Nous ne pouvons conclure sans avoir un mot pour notre ami et dévoué Daniel PEYRAMAYOU qui nous a quitté en mai 2021, emporté des suites de la Covid19 et dont la présence et la joie de vivre nous manquent à tous au club aujourd'hui. Un très bel hommage lui a été rendu par le club, le District de la Sarthe et sa famille au stade en octobre dernier. Salut l'artiste !

La crise est derrière nous, espérons-le !

Nous souhaitons à l'ensemble de nos licenciés, bénévoles et aux Cornéliennes et Cornéliens ainsi qu'à tous nos partenaires et supporters une très bonne année 2022 !

Le Bureau



Contactez **M. FROGER Stéphane** au 06-28-39-71-48 pour rejoindre le club ou pour tout autre renseignement. Toutes les infos du club sur le site internet www.fcsc.footeo.com ou son compte Facebook. Mail : fcstcornaille@gmail.com



TENNIS CLUB SAINT CORNEILLE

2021, quel bonheur d'avoir pu retrouver nos activités favorites.

En effet, les mesures gouvernementales ayant été allégées, nous avons repris les cours de tennis dans le respect des règles sanitaires bien sûr.

Hélène (notre professeure) a donc dispensé des cours de printemps auprès de 14 jeunes ainsi que 2 stages début Juillet qui ont eu un joli succès, nous avons même malheureusement dû refuser des inscriptions pour le premier stage.

Il y avait 20 inscrits pour le premier stage de 3 jours et 12 inscrits pour le deuxième stage de 4 jours.

Notre page « Facebook » a été créée, nous vous invitons à nous y rejoindre. «Tennis Stco»

Pour les cours du printemps 2022, les feuilles d'inscriptions seront diffusées via l'école, il y aura également un affichage en mairie, chez les commerçants et au panneau du terrain.

L'inscription aux cours ou à un stage comprend la clé d'accès du terrain.

Concernant les adhésions pour l'accès au terrain, pas de changement cette année, tarif unique :

- Pour les Cornéliens 50euros, 75euros hors commune, une caution de 50euros pour la clef est demandé dans les deux cas.

Ne pas oublier de rapporter la clé 2021 avant fin Janvier à Jérôme pour récupérer votre caution ou faire un échange de clé pour la saison 2022.

Les adhésions 2022 seront à retirer directement auprès du trésorier ou de la secrétaire

Le tournoi familial de fin de saison ouvert à tous devrait faire son retour en juin avec soirée barbecue.

Les stages de début Juillet sont reconduits.

Malgré des dégradations gratuites,

- Sur le chalet début Août, les 2 portes ont été fracturées en 3 jours d'intervalle, alors qu'il n'y avait rien à voler dedans,
- mais également le vol de la poubelle jaune en forme de balle à l'intérieure du terrain !

L'année 2021 fut sportivement positive pour notre club.

Dans l'espoir de vous voir toujours plus nombreux en 2022

Bien sportivement

Le Bureau.

Le Bureau

Président Jean-Michel GUERIF,
jmguerif@hotmail.fr - 06.52.10.63.60

Trésorier Jérôme SIXTE-PORRET,
jerome.sixte@orange.f - 06.78.33.06.56

Secrétaire Sylvia Launay,
sylvia.launay72@orange.fr - 06.98.74.14.65



MOTO CLUB SAINT CORNEILLE



Se retrouver le Week-end pour rouler à travers nos belles régions est le but premier de notre moto club.

Malheureusement, la Covid19 est venue à nouveau perturber notre programme 2021 ; nous n'avons pas eu la joie de nous retrouver lors de notre assemblée générale et notre traditionnel repas dansant.

Cependant, nous avons pu organiser 3 week-ends :

- Le 22 mai, Week-end de la Pentecôte, direction Talmont Saint Hilaire en Vendée. Se balader au bord de la côte a été un réel plaisir en passant par La tranche sur Mer, L'Aiguillon sur Mer, La Rochelle, Fouras...
- Le 12-13 juin, nous avons choisi de faire une balade gourmande en Normandie. Après avoir visiter le musée du Camembert à Camembert, nous avons rejoint le village Livarot pour une pause déjeuner sous un soleil resplendissant. Les routes Normandes, nous ont permis de découvrir le Village de Beuvron en Auge avec ses maisons à colombage. Et le dimanche, nous avons pu admirer la très belle Basilique à Lisieux.
- Le 11-12 septembre, avec une météo estivale, nous avons apprécié de rouler dans le vignoble Nantais en passant par Clisson, Vallet, Château Thébaud.....

Nous espérons tous que la Covid 2019 ne viendra pas désorganiser nos projets de l'année 2022, entre autres notre soirée pour fêter les 20 ans du moto club.

Amies motardes, amis motards, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le Président et son équipe vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Contact : Michael Gaulin : 06 83 63 54 52



SAINT CO MUSICOS



Association Cornélienne depuis 2018, Saint Co Musicos a pour but d'aider ses groupes de musiciens adhérents à se produire sur scène et à communiquer sur leurs prestations musicales.

Notre association gère les aspects administratifs (déclaration, assurance, trésorerie etc...)

Elle fédère également les moyens matériels, éclairages, sonorisation. Parmi les formations qui se produisent soit dans les cafés musicaux, les fêtes privées, mais aussi dans les maisons de retraite nous comptons les ensembles suivants :

TranZysong

Le groupe TranZysong, tire son nom d'un répertoire varié. Cela va du Rock / Country / Variété Française et Internationale / Année 80 à aujourd'hui. Ainsi TranZysong vous propose un large choix de notre répertoire. Vous pouvez les retrouver lors d'un concert public dans les bars ou autres, ils font également des prestations privées mariage/baptême/anniversaire etc...



Les Festifs

Ce groupe a été créé en 2020 par trois membres de l'association : un harmoniciste, et deux guitaristes et chanteur, Ce trio propose un répertoire très diversifié allant de la variété française des années 60-70 à des standards blues country américains en passant par la valse musette. Cette formation intervient dans les EHPAD et résidences seniors mais peut aussi se produire dans des lieux publics : parcs, café cabaret, marché etc...

Le duo Vannier

Le duo Vannier reprend majoritairement des chansons à texte, en langue française, mais pas seulement ... Brassens, Beau Dommage, Le Forestier, Nougaro, Ferrat, Gainsbourg etc ... ainsi que des standards tels que Georgia on my mind, Summer time, ...

En résumé un répertoire poétique entrecoupé de quelques séquences instrumentales.

Ambiance cabaret parfaitement adapté pour des apéros-concert.



Contact : Saint Co Musicos tel 06 09 75 53 45 – stco.musicos@gmail.com.

Site internet : <http://saintcomusicos.e-monsite.com/>

LILY-ROSE

L'association a été créée en avril 2020 pour Lily-Rose.

En septembre 2019 à l'aube de ses 2 ans et demi, elle arrête subitement de marcher. Nous apprenons après un séjour en neuropédiatrie à Tours que Lily-Rose est atteinte d'un retard global de développement. Elle se remet progressivement à marcher, mais conserve son retard, et s'en suivent des recherches génétiques.

En août 2021, nous apprenons que Lily-Rose est vraisemblablement porteuse d'une mutation génétique sur le gène METTL23. Ce syndrome ne porte aucun nom... aucune recherche... mais nous savons que cette maladie entraîne une déficience intellectuelle, d'où le retard qu'elle présente aujourd'hui !

Des troubles de l'attention, un retard de langage, un retard des apprentissages ...

Nous avons décidé de créer notre association pour l'aider à se développer dans les meilleures conditions, nous avons réalisé une aire de jeux entièrement sécurisée, grâce à nos premiers dons, et aujourd'hui, nous sommes sur le projet d'une salle de motricité dans notre garage actuel. La salle de motricité devrait voir le jour début 2022.

Nous avons pour futur projet de prévoir des séances d'éveils, de travail, et ce avec des moyens matériels, et humains pour nous aider dans ce sens, à la maison.

Nous avons beaucoup d'actions à mener pour y parvenir : Tombola, Loto, tournois de foot, 24h vélo, et des ventes d'objets personnalisés surtout au moment des fêtes.

Vous pouvez nous rejoindre sur Facebook pour nous suivre dans nos aventures et nous aider dans nos projets.

Julie SENECHAL,
Maman et présidente.



LA ROUE CORNELIENNE



Notre club de Cyclo et VTT comptait pour l'année 2021, 24 licenciés affiliés à la FFCT.

Aucune participation sur les organisations Sarthoises en raison de beaucoup d'annulation (covid-19).

La semaine Fédérale à Valognes (Cotentin) a bien eu lieu du 25 juillet au 31 aout. 10 licenciés du club y étaient présents.

Les routes du Cotentin sont magnifiques et se prêtent idéalement au cyclotourisme. Une organisation très réussie, malgré les contraintes liées a la crise sanitaire.

Nos adhérents ont été encore une fois ravis, de cette semaine purement dédié au vélo.

L'activité principale est restée sur nos sorties en semaine (Mardi et Vendredi).

Toutes à Toulouse du 4 au 12 septembre : Notre courageuse adhérente Chantal Rivière, a remis le couvert cette année.

Toutes à Vélo, c'est un événement spécialement conçu au féminin pour que toutes puissent s'exprimer à vélo, à leur rythme, sans esprit de compétition et en toute convivialité. C'est aussi une occasion précieuse de se dépasser, physiquement et mentalement, en effectuant une grande itinérance (plusieurs centaines de kilomètres pour certaines) jusqu'à la destination finale, de découvrir leurs véritables capacités et de partager ensemble leur passion pour la bicyclette ! Un véritable challenge qui véhicule les valeurs fortes du cyclotourisme : le plaisir de pédaler et de partager ensemble un bon moment. Bravo à Toi, TATA Chantal !!



Contact : Launay pascal, TEL : 06 32 70 63 74. Email : larouecornelienne@orange.fr

« A VELO TOUT EST PLUS BEAU »

Le vélo, une activité physique recommandée pour le maintien de la santé



QUIZZ : JE CONNAIS LE FONCTIONNEMENT DE MA COMMUNE

Jeux



1 A quel âge peut-on devenir maire

- a) 18 ans
- b) 21 ans
- c) 25 ans

2 Qui peut voter aux élections municipales

- a) Tous les habitants majeurs
- b) Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales
- c) Tous les propriétaires d'un logement sur la commune

3 Qui doit élire le Maire

- a) Les habitants de la commune
- b) Les conseillers municipaux
- c) Les adjoints

4 Quelle est la durée d'un mandat municipal

- a) 5 ans
- b) 6 ans
- c) 7 ans

5 A quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir

- a) Une fois tous les deux mois
- b) Une fois par mois
- c) Une fois par trimestre

6 Combien y a-t-il de communes en France

- a) Moins de 20 000
- b) Entre 20 000 et 30 000
- c) Plus de 36 000

7 Quelles sont les fonctions exercées par le Maire

- a) Il est chargé de faire ramasser les ordures ménagères
- b) Il organise les élections
- c) Il célèbre les mariages

8 La commune est chargée

- a) Du service des transports scolaires départemental
- b) De l'enseignement dans les écoles maternelles et primaires
- c) De la restauration scolaire communale

9 Combien y a-t-il de conseillers municipaux à Saint Corneille

- a) 12
- b) 15
- c) 17

10) Les décisions prises par la mairie sont votées par

- a) Le maire et les adjoints
- b) La commission responsable du dossier
- c) Le conseil municipal

Solutions : 1-a / 2-b / 3-b / 4-b / 5-c / 6-c / 7-abc / 8-c / 9-b / 10-c



« OUYOU DON' QU'ÇA S'MUSSE À SAINT-CORNEILLE ? »

Partez à la découverte de notre commune. Bonne balade pour retrouver ces éléments communaux.



AGENDA DES MANIFESTATIONS 2022

- 16 Janvier 2022**
Loto à Montfort le Gesnois / Football Club
- 26 Mars 2022**
Repas à emporter et repas du club SMU / Football Club
- 15 Mai 2022**
Brocante / Comité des Fêtes
- 21 Mai 2022**
Randonnée Gourmande à St Corneille / Football Club
- 17 Juin 2022**
Fête de la Musique / Comité des Fêtes
- 26 Juin 2022**
Fête de l'école / Ecole Publique
- 14 Juillet 2022**
Pique-Nique (ouvert à tous / Comité des Fêtes)
- 8 Octobre 2022**
Salon du Bien-être / Comité des Fêtes
- 18 Novembre 2022**
Soirée Beaujolais / Comité des Fêtes
- 17 Décembre 2022**
Arrivée du Père Noël / Comité des Fêtes

LE CORNÉLIEN

*vous souhaite
une Bonne et Heureuse Année*

2022

LE CORNÉLIEN 